

Baromètre Santé environnement

2007

Résultats en Picardie

Préambule	1	Eau du robinet	16
Introduction et Méthodologie	2	Eaux de baignade	18
Perceptions, informations et craintes		Légionelles	20
par rapport aux risques environnementaux	4	Bruit	22
Pollution des sols	6	Bruits subis	24
Pollution de l'air extérieur	8	Bruits choisis	25
Pollution de l'air intérieur dans l'habitat	10	Téléphonie mobile	26
Tabagisme au domicile	12	Fiche signalétique	27
Monoxyde de carbone	14	Synthèse	28

Grenelle, charte, semaine ou journée de l'environnement mais aussi protocoles internationaux, principe de précaution, développement durable, tri sélectif, énergie « propre », bonus/malus écologique, nouvelles technologies, indices de pollution... Des terminologies apparues récemment qui font désormais partie de notre vocabulaire.

L'environnement est ainsi devenu un axe majeur des politiques publiques en ce début des années 2000.

C'est un enjeu capital au niveau mondial, lié à la crise de l'énergie et au réchauffement de la planète. Il l'est d'autant plus que le défi doit être relevé par l'ensemble des États en prenant en compte les déséquilibres démographiques, tant dans leurs dimensions géographique que générationnelle.

C'est un enjeu stratégique pour notre pays : la France de ce début du XXI^e siècle ne peut plus être identique à la France de la fin du siècle précédent. Ses choix en matière énergétique naturellement sont essentiels mais, de façon plus générale, l'adaptation des habitudes de vie de la population à ce nouveau paradigme est cruciale.

C'est un enjeu central pour les régions, en général, et pour la Picardie en particulier, qui pour bénéficier d'espaces naturels préservés, n'en est pas moins l'une des plus industrielles et des plus agricoles de France. La région est aussi concernée parce qu'elle entend faire de la qualité environnementale un axe majeur de son image et de son progrès.

Dans ce contexte, l'État et la Région ont fait le choix en Picardie de s'engager dans une politique volontariste sur ces aspects environnementaux, notamment pour ses conséquences sur la santé.

Mieux comprendre les préoccupations et les comportements de la population dans ce domaine constitue un préalable indispensable. Le Baromètre Santé environnement produit par l'Inpes constitue cet état des lieux et permet de mesurer les similitudes et les différences entre les Picards et l'ensemble des Français.

L'observatoire régional de la santé et du social, avec les services de la direction régionale des affaires sanitaires et sociales et du conseil régional, analyse les principaux résultats de ce nouveau Baromètre réalisé en Picardie. Il nous fournit ainsi les éléments pour hiérarchiser nos actions en matière environnementale.

Henri-Michel Comet
Préfet de la Somme
Préfet de la région Picardie

Claude Gewerc
Président du conseil régional
de Picardie

Introduction et méthodologie

Introduction

Afin de mieux appréhender les connaissances, attitudes et comportements des Français concernant la santé, l'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (Inpes) réalise depuis 1992 des Baromètres santé. Depuis 1999, les observatoires régionaux de la santé (ORS) réalisent des Baromètres régionaux, à la demande et avec le soutien financier de nombreux acteurs locaux.

Le Baromètre Santé environnement 2007, inscrit au sein du Plan national santé environnement (PNSE)¹, est le premier Baromètre santé consacré aux connaissances des Français sur les relations entre l'environnement et la santé, cette thématique étant encore peu documentée. Pour cette première, sept régions ont mis en place des Baromètres régionaux (Aquitaine, Bretagne, Champagne-Ardenne, Île-de-France, Pays de la Loire, Picardie et Provence-Alpes-Côte d'Azur).

L'objectif est de pallier le manque de données se rapportant à cette thématique au niveau régional et de pouvoir apporter des éléments complémentaires au déroulement des plans régionaux santé environnement (PRSE)². Même si l'on tend vers une homogénéisation des modes de vie, certaines spécificités régionales persistent et justifient des approches adaptées.

Comme les autres Baromètres santé, le Baromètre Santé environnement repose sur une enquête téléphonique auprès d'un échantillon représentatif de la population, obtenu par méthode aléatoire. Celle-ci permet l'extrapolation des résultats à la population.

Le questionnaire a été élaboré par un groupe d'experts élargi associant l'ensemble des acteurs du domaine de la santé environnementale. Il appréhende, au travers d'une approche centrée sur le cadre de vie et l'habitat de la population de France métropolitaine, les connaissances, attitudes et comportements des Français de 18 à 75 ans face à la perception des risques environnementaux, aux pollutions (atmosphérique, air intérieur et sols), à l'habitat et au logement, aux risques d'intoxication au monoxyde de carbone, au radon, à la qualité des eaux (du robinet et de baignade), aux légionelles, au bruit ainsi que la thématique autour de la téléphonie mobile.

Méthodologie

Échantillon

L'institut de sondage Atoa a réalisé de janvier à juin 2007 les entretiens par téléphone en utilisant le système Cati (*Computer Assisted Telephone Interview*). Un échantillon de 6 007 personnes, représentatif de la population française de 18 à 75 ans possédant un téléphone fixe, a été interrogé dans le cadre de l'enquête nationale. Des suréchantillons régionaux ont été réalisés afin d'obtenir des échantillons représentatifs de chaque région, comprenant dans chacune plus de 1 000 personnes interrogées.

L'anonymat et le respect de la confidentialité étaient garantis par les mêmes procédures que celles employées lors des précédents Baromètres santé, l'enquête ayant reçu l'aval de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil).

La base de sondage a été créée à partir d'un tirage aléatoire de numéros de téléphone de la liste des abonnés France Télécom inscrits sur liste blanche ou orange. Afin d'inclure les inscrits sur liste rouge, le dernier chiffre de chaque numéro a été incrémenté de 1. Seuls les numéros incrémentés ont été gardés dans la base de sondage. Avant tout appel téléphonique, une « lettre annonce » était adressée à tous les ménages sélectionnés (retrouvés sur liste blanche ou orange) afin, notamment, de minorer les refus de participation.

Sélection du ménage éligible

Pour être éligible, un ménage devait comporter au moins une personne âgée de 18 à 75 ans, parlant le français et ayant son domicile habituel au numéro de téléphone composé. Chaque numéro a été appelé au maximum 20 fois entre 16h00 et 21h00 en semaine (sauf le mercredi où les appels commençaient dès 14h00) et le samedi de 10h30 à 18h30, l'enquêteur attendant la 8^e sonnerie. Au bout de trois tentatives infructueuses, deux nouvelles tentatives étaient effectuées dans l'autre créneau horaire³. En cas de non-réponse, le numéro était recomposé automatiquement 90 minutes plus tard et 30 minutes plus tard si la ligne était occupée.

Sélection de l'individu éligible

À l'intérieur de chaque foyer, l'individu éligible a été sélectionné selon la méthode du plus proche anniversaire. Si la personne sélectionnée était présente et disponible au moment du contact avec le ménage, le questionnaire lui était proposé immédiatement. Mais si celle-ci souhaitait être enquêtée à un autre moment, un rendez-vous téléphonique lui était fixé. Quand la personne ne souhaitait pas répondre, les enquêteurs devaient s'efforcer d'obtenir le maximum d'informations la concernant afin de constituer un fichier de non-répondants le plus précis possible : sexe, âge, profession et catégorie socioprofessionnelle, motif de refus... Dans le cas où cette personne refusait de répondre ou n'était pas en mesure de le faire, l'institut ne devait pas interroger quelqu'un d'autre du foyer pour la remplacer, même si ce dernier présentait les critères d'éligibilité.

¹ Ministère de la Santé et de la Protection sociale, ministère de l'Écologie et du Développement durable, ministère de l'Emploi, du Travail et de la Cohésion sociale, ministère délégué à la Recherche, Plan national santé environnement 2004 – 2008, Action 44, p. 39. <http://www.sante.gouv.fr/htm/dossiers/pnse/rapport.pdf>.

² Plan régional santé environnement Picardie 2006 - 2009 : <http://www.picardie.sante.gouv.fr/prse.htm>.

³ Les créneaux horaires ont été répartis en deux groupes : les soirées en semaine et les mercredis et samedis.

Les résultats

Ce document présente les résultats régionaux de l'enquête Baromètre Santé environnement 2007 en Picardie. Un document similaire a été réalisé dans quatre autres régions : Aquitaine, Bretagne, Champagne-Ardenne et Provence-Alpes-Côte d'Azur⁴. C'est sur ces cinq régions et sur la France métropolitaine que sont présentées les comparaisons de ce document.

Taux de refus et taille des suréchantillons régionaux et de l'échantillon national

	Aquitaine	Bretagne	Champagne-Ardenne	PACA	Picardie	France métropolitaine
Refus ménages immédiats	30,7 %	28,8 %	32,2 %	34,9 %	35,2 %	30,8 %
Refus ménages différés	2,1 %	1,9 %	1,5 %	2,2 %	2,1 %	1,9 %
Refus ménages	32,8 %	30,7 %	33,8 %	37,1 %	37,3 %	32,6 %
Refus personne sélectionnée	4,5 %	5,0 %	5,5 %	4,3 %	5,5 %	4,9 %
Abandons interviews	7,8 %	7,2 %	8,2 %	8,3 %	8,7 %	8,2 %
Taille de l'échantillon 18-75 ans	1 007	1 020	1 219	1 008	1 149	6 007

En Picardie, le suréchantillon de l'enquête régionale est composé de 1 149 répondants auxquels s'ajoute la fraction régionale de l'échantillon national qui regroupe 163 personnes. Le taux de refus global observé sur le suréchantillon picard est de 42,8 % sans les abandons et de 47,2 % avec les abandons, soit une participation moins importante que dans l'enquête nationale (42,1 %). Les analyses⁵ ont été réalisées sur le suréchantillon régio-

nal auquel a été ajoutée la fraction régionale de l'échantillon national du Baromètre Santé environnement 2007. Les données ont été pondérées par le nombre de personnes éligibles au sein du ménage contacté ainsi que par le nombre de lignes téléphoniques du foyer. Un redressement a été réalisé à partir des données du recensement de la population de 1999 (sexe, âge, taille d'agglomération et département).

Structure par âge et sexe des échantillons régionaux⁶

Classe d'âge	Aquitaine		Bretagne		Champagne-Ardenne		PACA		Picardie	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
18-25 ans	57	55	60	66	70	76	71	82	51	73
26-34 ans	69	109	81	111	91	106	74	102	93	128
35-44 ans	133	207	139	186	120	170	109	183	111	188
45-54 ans	111	171	108	177	112	152	115	178	120	150
55-64 ans	117	145	117	161	113	156	106	173	108	142
65-75 ans	86	107	93	116	72	118	78	144	60	88
Total	573	794	598	817	578	778	553	862	543	769

Une fiche signalétique présente les principaux indicateurs sociodémographiques⁷ pour la Picardie et la France métropolitaine. Cette fiche permet de comparer, pour la France et pour la région, les caractéristiques de l'échantillon du Baromètre Santé environnement (données non redressées) à celles des données de l'Insee, le plus souvent extraites du recensement de population de 1999.

Comparaisons interrégionales

Des comparaisons interrégionales permettant d'étudier la différence entre chacune des cinq régions et la France ont été réalisées. Elles sont basées sur des données standardisées sur l'âge⁸, avec comme population de référence la population française des deux sexes au 1^{er} janvier 2007 estimée par l'Insee. Des tests de significativité ont ensuite

été effectués sur les données standardisées. Ainsi, sur les graphiques de comparaison interrégionale présentés, lorsqu'une différence significative est observée entre le taux standardisé de la région et celui de la France métropolitaine, au seuil de 5 %⁹, le taux est suivi d'une étoile (*). Cette standardisation explique les différences qui peuvent exister entre certains résultats régionaux et les résultats présentés dans les comparaisons interrégionales. De plus, des différences peuvent également être constatées entre les résultats nationaux de ce document et ceux présentés dans celui publié par l'Inpes. En effet, les données dans la publication de l'Inpes ont été redressées à partir de l'enquête emploi de 2005, ce qui n'est pas fait dans la présente plaquette.

⁴ Une synthèse complète les productions régionales en analysant les différences et similitudes entre les cinq régions.

⁵ Les modalités de réponses « Ne Sait Pas / Refus » ont été prises en compte dans les calculs et représentées graphiquement seulement lorsqu'elles représentaient plus de 5 % du total des réponses à la question.

⁶ Les distributions présentées correspondent aux suréchantillons régionaux et aux fractions régionales de l'enquête nationale (soit un total compris entre 1 312 à 1 415 personnes selon les régions).

⁷ Part des femmes, des 65-75 ans, des ouvriers, des cadres, des personnes mariées, des bac et plus et des habitants vivant en communes rurales (cf. fiche signalétique p. 27).

⁸ Les classes d'âge retenues sont 18-25 ans, 26-34 ans, 35-44 ans, 45-54 ans, 55-64 ans et 65-75 ans pour la majorité des variables standardisées. La méthode de standardisation étant sensible aux faibles effectifs, les 55-64 ans et les 65-75 ans ont été regroupés en une seule classe pour certaines variables étudiées.

⁹ Ce seuil de 5 % a aussi été retenu pour les régressions logistiques qui ont été effectuées pour les comparaisons interrégionales.

Quand on parle d'environnement, « l'état de l'environnement dont nos enfants vont hériter » et « la protection de la nature » sont les plus énoncés

Les deux propositions¹ qui ont été les plus choisies (que ce soit en première ou seconde intention) sont « l'état de l'environnement dont nos enfants vont hériter » par 46,6 % des personnes et « la protection de la nature » par 45,7 %, cette dernière proposition étant la plus formulée en première intention (par 28,4 % des Picards). L'affirmation « l'état de l'environnement dont nos enfants vont hériter » est davantage mentionnée par les personnes âgées de 26 à 54 ans (50,6 % contre 41,8 % pour les 18-25 ans et 39,5 % pour les 55-75 ans), et par celles qui ont un(des) enfant(s) en bas âge (58,3 % des personnes qui ont un(des) enfant(s) de moins de 4 ans contre 44,7 % pour les autres). « La responsabilité de chacun pour améliorer l'environnement », qui vient au troisième rang, est davantage plébiscitée par les jeunes : 42,9 % des 18-25 ans l'ont choisie en première ou seconde intention contre 25,5 % des 65-75 ans.

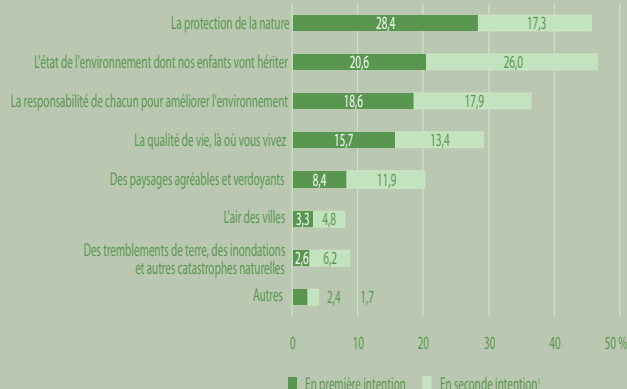
Les Picards sont relativement sensibles à l'environnement

Un Picard sur cinq (20,9 %) indique être très sensible² aux problèmes environnementaux (personnes ayant attribué une note de sensibilité de 9 ou 10). Ce constat global masque des différences au sein de la population. Ainsi, les personnes plus jeunes se déclarent moins sensibles aux problèmes d'environnement que leurs aînées. Elles sont en effet plus nombreuses à avoir attribué une note comprise entre 1 et 6 : 34,0 % des 18-25 ans contre 23,9 % des 65-75 ans. Inversement, seulement 8,6 % des 18-25 ans ont attribué une note de 9 ou 10 contre 35,6 % des 65-75 ans. De même, plus les personnes sont diplômées, plus elles se déclarent sensibles à l'environnement (53,8 % des non diplômés affirment être sensibles ou très sensibles, contre 87,4 % des bac+5 et plus).

¹ Il a été demandé aux personnes interrogées d'indiquer ce à quoi elles pensaient en premier, puis en second lieu lorsque l'on parle d'environnement. Pour ce faire, différentes propositions leur étaient énoncées.

² Il a été demandé aux personnes interrogées d'attribuer une note, allant de 1 à 10, pour définir leur sensibilité personnelle face aux problèmes d'environnement. Plus la note est élevée, plus la personne se déclare sensible aux problèmes d'environnement. Comme la moyenne nationale, la moyenne de sensibilité des Picards est de 7,3.

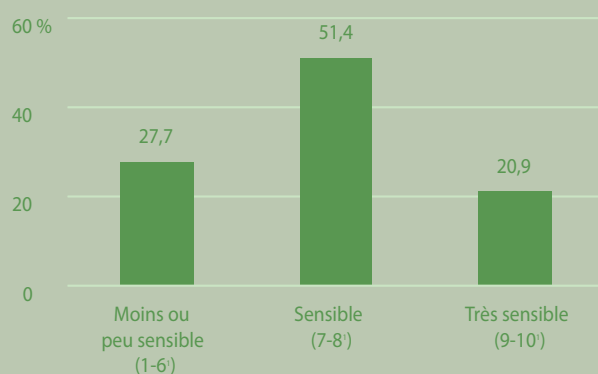
« Quand on parle d'environnement, à quoi pensez-vous ? »



¹ Le total est inférieur à 100 % car certaines personnes n'ont formulé qu'une proposition

Source : Baromètre Santé environnement 2007 - Inpes, ORS Picardie

Sensibilité à l'environnement



¹ La sensibilité a été mesurée sur une échelle allant de 1 à 10, 1 signifiant que la personne n'est pas du tout sensible à l'environnement, 10 qu'elle y est très sensible

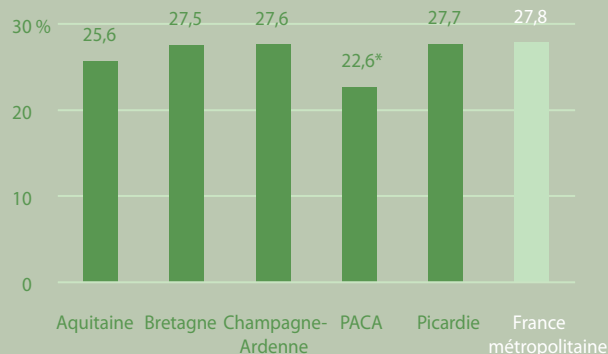
Source : Baromètre Santé environnement 2007 - Inpes, ORS Picardie

Comparaison interrégionale

Environ un quart des Français se déclare « moins ou peu sensible¹ » à l'environnement. À structure d'âge comparable, les Provençaux sont plus sensibles à l'environnement que les Français en général (proportion de personnes « moins ou peu sensibles » à l'environnement significativement plus faible que celle de France métropolitaine). Que ce soit en Picardie ou dans les trois autres régions étudiées, aucune différence de sensibilité à l'environnement n'a été mise en évidence par rapport à la France métropolitaine.

¹ Personnes ayant attribuées une note de sensibilité comprise entre 1 et 6, sur une échelle allant de 1 à 10.
NB : les pourcentages ayant servi à cette comparaison diffèrent de ceux utilisés pour l'analyse régionale car ils sont établis à partir de données standardisées sur l'âge (structure par âge de la population française).

Proportion¹ de personnes « moins ou peu sensibles » à l'environnement



¹ Standardisée sur l'âge

* Différence significative par rapport à la France métropolitaine au seuil de 5 %

Source : Baromètre Santé environnement 2007 - Inpes, ORS Aquitaine, Bretagne, Champagne-Ardenne, PACA, ORS Picardie

De nombreux Picards pensent courir un risque élevé d'affections liées à l'environnement

Du fait de leur environnement, 43,9 % des Picards pensent courir un risque plutôt élevé d'être affectés au cours de leur vie par un cancer. Cette proportion est plus importante pour les hommes, les ouvriers et les agriculteurs : 46,9 % des hommes contre 40,9 % des femmes, 51,7 % des agriculteurs et 48,1 % des ouvriers contre 30,9 % des artisans, commerçants et chefs d'entreprise et 40,4 % de cadres et professions intellectuelles supérieures. Un peu plus d'un tiers des personnes pense courir un risque d'anxiété, de stress ou de troubles du sommeil, les jeunes plus fréquemment que les plus âgés (43,3 % des 18-34 ans, 37,7 % des 35-54 ans et 27,9 % des 55-75 ans).

Les Picards déclarant avoir connaissance des Plans santé environnement mis en place sont largement minoritaires

Malgré une sensibilité relativement élevée des Picards face aux problèmes d'environnement, ils sont peu nombreux à avoir entendu parler du Plan national santé environnement (PNSE) de 2004, et/ou du plan régional santé environnement (PRSE). Ainsi, 34,1 % affirment avoir entendu parler du Plan national santé environnement adopté en 2004. Les personnes qui déclarent n'avoir jamais entendu parler de ce plan sont en majorité des jeunes (86,8 % des 18-25 ans contre 55,4 % des 65-75 ans).

En ce qui concerne le plan régional santé environnement, seulement 20,4 % des Picards déclarent en avoir déjà entendu parler. Les jeunes sont également moins nombreux à en avoir entendu parler (9,1 % des 18-25 ans *versus* 31,7 % des 65-75 ans).

PNSE et PRSE

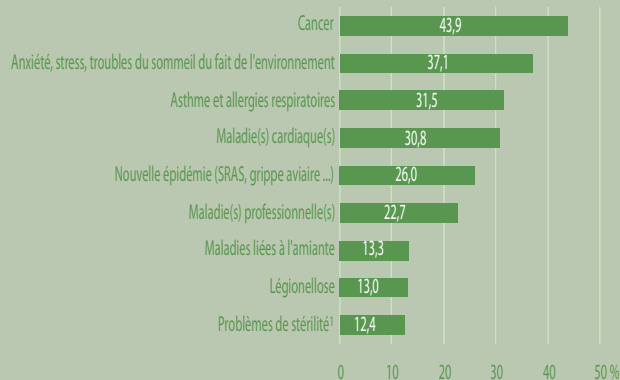
À l'initiative du gouvernement, la France a adopté un Plan national santé environnement (PNSE) en 2004. D'emblée, il était prévu une déclinaison régionale sous forme de plans régionaux (PRSE). En Picardie, le pilotage de ce PRSE fut tripartite : Drass (chargée de l'animation), Drire, et DRTEFP.

Le PRSE a été adopté par le préfet de région le 20 décembre 2005 ; il a ensuite été intégré tel quel au plan régional de santé publique (PRSP) lui-même arrêté le 17 août 2006. Ce PRSE est valable pour une durée de 5 ans.

Parmi ses actions prioritaires figurent la lutte contre les légionelles, la prévention des intoxications au monoxyde de carbone et la prévention du saturnisme infantile. D'autres objectifs existent pour les autres champs de la santé environnementale (qualité des eaux de consommation, des eaux de baignades, prévention de la pollution industrielle, santé au travail...).

Le document est consultable sur : <http://www.picardie.sante.gouv.fr/prse.htm>.

Craintes de courir un risque plutôt élevé d'être affecté, au cours de sa vie, par des problèmes de santé liés à son environnement



¹ Question posée aux femmes de moins de 51 ans et aux hommes

Source : Baromètre Santé environnement 2007 - Inpes, OR2S Picardie

Personnes déclarant ne jamais avoir entendu parler du Plan national santé environnement de 2004, selon l'âge

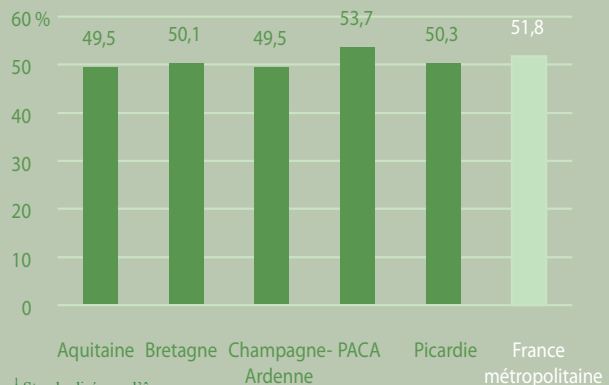


Source : Baromètre Santé environnement 2007 - Inpes, OR2S Picardie

Comparaison interrégionale

Que ce soit en France métropolitaine ou dans les cinq régions étudiées, une personne sur deux se déclare insatisfaite des informations reçues, en général, sur les risques de santé liés à son environnement. Pour les cinq régions étudiées, aucune différence significative par rapport à la moyenne nationale n'est relevée sur cet indicateur. De même, aucune différence significative¹ n'est constatée entre les régions étudiées.

Proportion¹ de personnes insatisfaites des informations reçues, en général, sur les risques de santé liés à leur environnement



¹ Standardisée sur l'âge

Source : Baromètre Santé environnement 2007 - Inpes, ORS Aquitaine, Bretagne, Champagne-Ardenne, PACA, OR2S Picardie

¹ Après ajustement par un modèle logistique sur le sexe, l'âge, le niveau de diplôme, et le type de commune de résidence.

NB : Les pourcentages ayant servi à cette comparaison diffèrent de ceux utilisés pour l'analyse régionale car ils sont établis à partir de données standardisées sur l'âge (structure par âge de la population française).

Pollution des sols

La pollution des sols peut avoir plusieurs origines. Elle est principalement liée à une activité industrielle passée, à des dépôts de polluants atmosphériques (rejetés par les transports ou les industries) ou à l'utilisation de pesticides. Les contaminants sont divers, les plus courants étant les hydrocarbures, le plomb et autres métaux lourds. L'exposition à la pollution peut être directe (contact cutané, ingestion de sol) ou indirecte (après transfert via l'eau ou les aliments, les envols de poussières...).

Pour plus d'informations : <http://www.sites-pollues.ecologie.gouv.fr> et <http://www2.ademe.fr/> (dossier « Sites et sols pollués »).

Les Picards s'estiment plutôt mal informés sur la pollution des sols, notamment les plus jeunes

En Picardie, la pollution des sols fait partie des thèmes¹ dont le niveau d'information de la population est le plus faible après le radon. Plus d'un Picard sur deux s'estime plutôt mal informé ou n'a jamais entendu parler de la pollution des sols et de ses éventuels effets sur la santé (respectivement 44,4 % et 11,9 %). Le niveau d'information croît avec l'âge : 33,3 % des 18-34 ans ont déclaré être plutôt bien informés contre 40,8 % des 35-54 ans et 62,5 % des 55-75 ans. De plus, les hommes semblent être mieux informés que les femmes (48,5 % versus 38,8 %). De même, peu de Picards (7,4 %) estiment avoir connaissance du niveau de pollution des sols sur leur lieu d'habitation. Là encore, les jeunes et les femmes sont ceux qui déclarent être le moins bien informés.

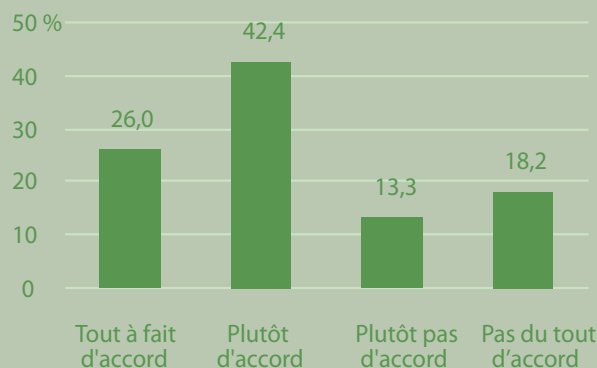
Pollution des sols : un sentiment de risque élevé pour la santé, notamment celle des enfants

78,0 % des Picards considèrent que la pollution des sols présente un risque élevé, voire très élevé, pour la santé des Français. Ils sont 68,4 % à penser qu'elle présente un danger plus important pour les enfants que pour les adultes. Cette proportion décroît avec le niveau d'étude, passant de 73,5 % chez les Picards sans diplôme à 61,9 % des bac+5 et plus.

Une majorité de Picards d'accord avec l'affirmation « la pollution des sols peut contaminer un logement »

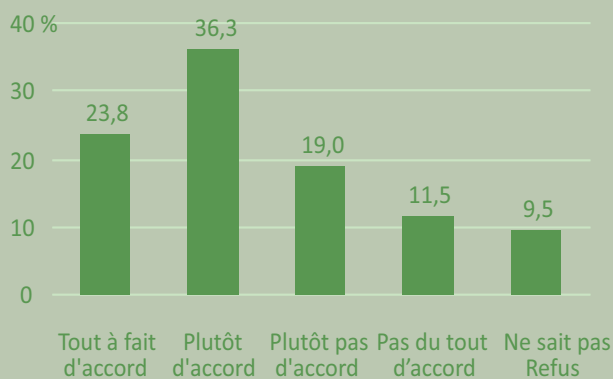
23,8 % des Picards sont tout à fait d'accord avec cette affirmation, 36,3 % sont plutôt d'accord et 9,5 % ont déclaré ne pas savoir ou n'ont pas voulu se prononcer sur cette affirmation.

« La pollution des sols présente un danger plus important pour les enfants que pour les adultes, êtes-vous d'accord ? »



Source : Baromètre Santé environnement 2007 - Inpes, ORS Picardie

« La pollution des sols peut contaminer un logement, êtes-vous d'accord ? »



Source : Baromètre Santé environnement 2007 - Inpes, ORS Picardie

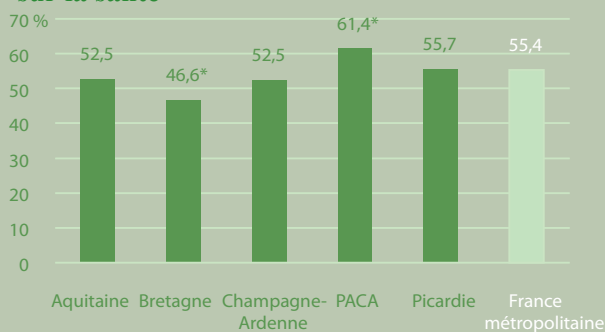
¹ Les différents thèmes investis dans le Baromètre Santé environnement étaient les suivants : la pollution de l'air extérieur, la pollution de l'air intérieur, la pollution des sols, le bruit, l'utilisation des téléphones portables, les légionelles, la qualité de l'eau du robinet, le radon dans les habitations et les peintures au plomb (ces deux derniers thèmes ne sont pas traités dans ce document).

Comparaison interrégionale

La proportion de personnes ayant le sentiment d'être mal informées ou n'ayant jamais entendu parler de la pollution des sols et de ses éventuels effets sur la santé diffère pour certaines régions de celle observée au niveau national. C'est en Provence-Alpes-Côte d'Azur que cette proportion est la plus importante : 61,4 % des habitants de cette région ont le sentiment d'être mal informés ou n'ont jamais entendu parler de la pollution des sols, contre 46,6 % des Bretons.

Par contre, cette proportion ne diffère pas du taux national en Picardie, Champagne-Ardenne et Aquitaine.

Proportion¹ de personnes s'estimant plutôt mal informées ou n'ayant jamais entendu parler de la pollution des sols et de ses éventuels effets sur la santé



¹ Standardisée sur l'âge

* Différence significative par rapport à la France métropolitaine au seuil de 5 %

Source : Baromètre Santé environnement 2007 - Inpes, ORS Aquitaine, Bretagne, Champagne-Ardenne, P.A.C.A., ORS Picardie

NB : les pourcentages ayant servi à cette comparaison diffèrent de ceux utilisés pour l'analyse régionale car ils sont établis à partir de données standardisées sur l'âge (structure par âge de la population française).

Les Picards sont partagés sur le choix des acteurs les mieux placés pour agir contre la pollution des sols

En première intention, l'acteur¹ le plus choisi par les Picards est « chacun d'entre nous » (27,8 %), suivi de près par « les agriculteurs » (24,1 %), « les pouvoirs publics » (22,6 %) et « les industriels » (22,0 %).

Les deux acteurs les plus mentionnés, que ce soit en première ou seconde intention, sont « les agriculteurs » (52,9 %) et « les industriels » (49,4 %). Ces proportions diffèrent selon l'âge des répondants. Ainsi, l'acteur le plus choisi par les jeunes de 18 à 25 ans est « chacun d'entre nous » (61,0 % contre 46,6 % des 26-54 ans et 35,1 % des 55-75 ans). Pour les personnes plus âgées, « les agriculteurs » est l'item le plus choisi (71,5 % des 65-75 ans et 58,8 % des 55-64 ans contre 39,5 % des 18-25 ans). Des différences existent également suivant le lieu d'habitation. Ainsi, les Picards habitant dans les communes rurales considèrent que « les agriculteurs » sont les mieux placés pour agir contre la pollution des sols (57,5 %), alors que dans les agglomérations de 20 000 habitants ou plus, ce sont « les industriels » qui sont le plus fréquemment choisis (53,7 %).

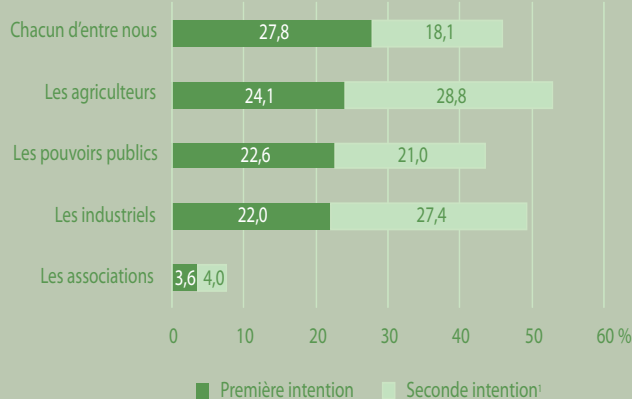
La « dépollution des sols² » principale mesure à adopter pour les Picards

Trois Picards sur cinq (60,2 %) ont déclaré que la meilleure mesure à adopter pour protéger la population des risques liés à la pollution des sols serait de les dépolluer. Le pourcentage de personnes à avoir choisi cette réponse croît avec la taille de l'agglomération. Ainsi, 50,9 % l'ont énoncée dans les communes rurales, 56,9 % dans les communes de 2 000 à 19 999 habitants et 72,7 % dans celles de plus de 20 000 habitants. À l'inverse, la proportion de personnes optant pour la proposition « il suffit de restreindre l'utilisation des sols » est plus importante dans les communes moins peuplées, même si « dépolluer les sols » reste tout de même la réponse la plus courante (39,1 % dans les communes rurales, 31,0 % dans les communes de 2 000 à 19 999 habitants et 20,3 % dans celles de plus de 20 000 habitants).

¹ Il a été demandé aux personnes interrogées de citer, parmi une liste de propositions, les acteurs qui selon eux étaient les mieux placés pour agir contre la pollution des sols en premier puis en second lieu.

² Réponse la plus souvent fournie parmi trois affirmations, relatives à la protection de la population vis-à-vis des risques liés à la pollution des sols, qui ont été proposées aux personnes interrogées.

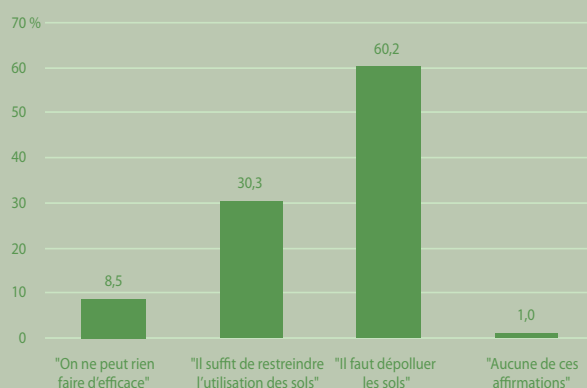
Acteurs les mieux placés pour agir contre la pollution des sols



¹ Le total est inférieur à 100 % car certaines personnes n'ont pas cité d'acteur en seconde intention

Source : Baromètre Santé environnement 2007 - Inpes, OR2S Picardie

« Pour protéger la population des risques liés à la pollution des sols, de laquelle de ces trois affirmations vous sentez-vous le plus proche ? »



Source : Baromètre Santé environnement 2007 - Inpes, OR2S Picardie

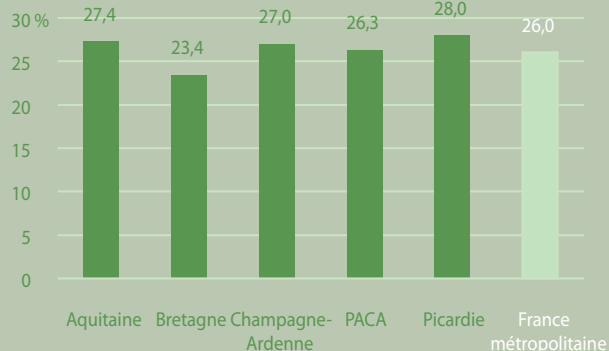
Comparaison interrégionale

En France métropolitaine, environ un quart des personnes estime que la pollution des sols présente un risque très élevé pour la santé des Français en général. Cette proportion fluctue selon les régions, mais aucune différence significative par rapport à la moyenne nationale n'est observée. De même, aucune différence significative¹ n'est mise en évidence entre les régions.

¹ Après ajustement par un modèle logistique sur le sexe, l'âge, le niveau de diplôme, et le type de commune de résidence.

NB : les pourcentages ayant servi à cette comparaison diffèrent de ceux utilisés pour l'analyse régionale car ils sont établis à partir de données standardisées sur l'âge (structure par âge de la population française).

Proportion¹ de personnes pensant que la pollution des sols présente un risque très élevé pour la santé des Français



¹ Standardisée sur l'âge

Source : Baromètre Santé environnement 2007 - Inpes, ORS Aquitaine, Bretagne, Champagne-Ardenne, PACA, OR2S Picardie

Pollution de l'air extérieur

Les sources de pollution de l'air extérieur sont très variées et concernent de nombreux secteurs relatifs aux activités humaines (domestique, industrie, agriculture, transports...). Les pollutions globales comme les émissions de gaz à effet de serre (dioxyde de carbone, méthane, ozone) inquiètent surtout par leurs conséquences néfastes sur l'équilibre climatique de la planète. Les pollutions locales peuvent constituer, en cas d'exposition forte et prolongée, des menaces sur la santé et le bien-être, en particulier dans les grandes agglomérations. À court terme, la pollution atmosphérique aggrave les symptômes asthmatiques chez les sujets sensibles et, à plus long terme, elle augmente également le risque de décès. Pour plus d'informations : <http://www2.ademe.fr/> (dossier «Air»).

Pour une grande majorité, la pollution de l'air extérieur présente des risques élevés pour la santé

Plus de cinq Picards sur six considèrent que la pollution de l'air extérieur présente un risque élevé, voire très élevé pour la santé des Français (respectivement 51,8 % et 33,2 %). Les Picards n'ayant aucun diplôme sont les plus nombreux à considérer que ce risque est très élevé pour la santé (42,3 % contre 27,3 % des bac+5 et plus). Paradoxalement, c'est également pour les personnes sans diplôme qu'est observée la plus importante proportion de personnes qui pensent que ce risque est plutôt faible ou quasi nul pour la santé. Cette proportion décroît avec le niveau d'étude, hormis pour les bac+5 et plus.

Les Picards s'estiment relativement bien informés sur la pollution de l'air extérieur et ses éventuels effets sur la santé

Deux tiers des Picards interrogés (66,3 %) s'estiment plutôt bien informés sur la pollution de l'air extérieur et ses éventuels effets sur la santé, sans variation selon le sexe ou l'âge.

Des différences existent suivant la profession et la catégorie socio-professionnelle. Ainsi, 55,8 % des ouvriers se déclarent bien informés sur la pollution de l'air extérieur, à la différence des cadres et professions intellectuelles supérieures qui sont 76,7 % à se sentir bien informés. De façon logique, la même tendance est observée suivant le niveau de diplôme. Ainsi, plus le niveau de diplôme est important, plus les personnes se déclarent bien informées (54,3 % de personnes sans diplôme contre 79,5 % des bac+5 et plus).

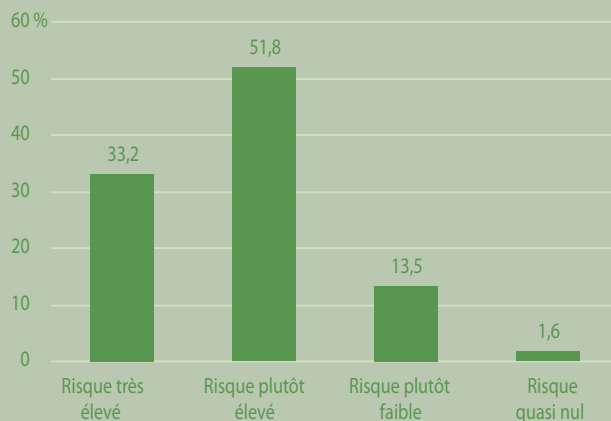
Comparaison interrégionale

La proportion de personnes ayant déjà senti les effets de la pollution de l'air extérieur sur leur santé ou sur celle de leur entourage proche diffère pour certaines régions de la moyenne nationale. Ainsi, cette proportion est significativement plus importante en Provence-Alpes-Côte d'Azur qu'en France métropolitaine : la moitié des répondants de cette région déclare avoir déjà senti les effets de la pollution de l'air extérieur sur leur santé ou sur celle de leur entourage proche, contre 41,7 % au niveau national. À l'inverse, elle est plus faible en Bretagne (34,2 %) et en Aquitaine (37,3 %).

Elle ne diffère pas du taux national en Picardie et Champagne-Ardenne.

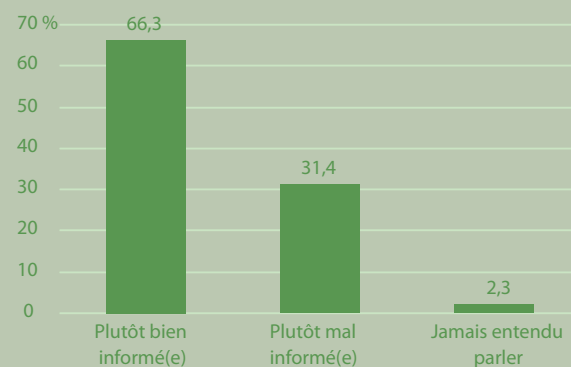
NB : les pourcentages ayant servi à cette comparaison diffèrent de ceux utilisés pour l'analyse régionale car ils sont établis à partir de données standardisées sur l'âge (structure par âge de la population française).

Perception des risques liés à la pollution de l'air extérieur pour la santé des Français



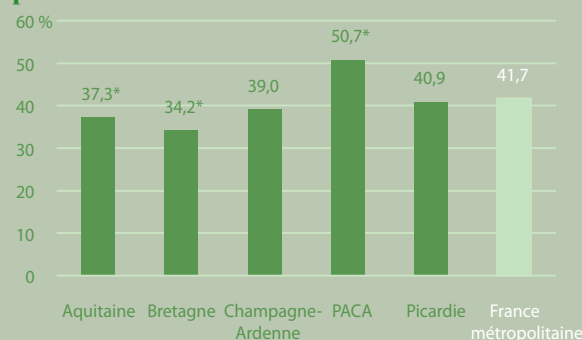
Source : Baromètre Santé environnement 2007 - Inpes, ORS Picardie

Sentiment d'information sur la pollution de l'air extérieur et ses éventuels effets sur la santé



Source : Baromètre Santé environnement 2007 - Inpes, ORS Picardie

Proportion¹ de personnes déclarant avoir déjà senti les effets de la pollution de l'air extérieur sur leur santé ou celle de leur entourage proche



¹ Standardisée sur l'âge

* Différence significative par rapport à la France métropolitaine au seuil de 5 %

Source : Baromètre Santé environnement 2007 - Inpes, ORS Aquitaine, Bretagne, Champagne-Ardenne, PACA, ORS Picardie

Selon les Picards, « les pouvoirs publics » et « les industriels » sont les acteurs les mieux placés pour agir contre la pollution atmosphérique suivis de près par « chacun d'entre nous »

Les acteurs¹ les plus choisis par les Picards, que ce soit en première ou seconde intention, sont tout d'abord « les industriels » (58,7 %) et « les pouvoirs publics » (58,3 %) puis « chacun d'entre nous » (53,4 %). La proposition « les pouvoirs publics » est celle qui a été retenue par le plus de Picards en première intention (33,5 %).

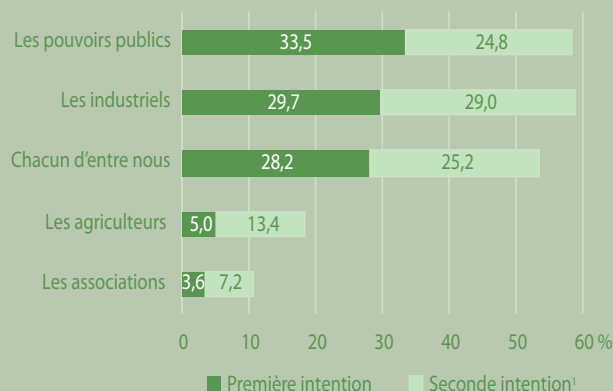
Comme pour la pollution des sols, « chacun d'entre nous » est la proposition qui a la plus été énoncée par les jeunes de 18 à 25 ans : 68,9 % l'ont formulée en première ou seconde intention (contre 54,1 % des 26-54 ans et 42,3 % des 55-75 ans).

Le développement des véhicules propres : une mesure jugée très efficace pour limiter la pollution atmosphérique

Plus de la moitié des Picards (55,1 %) pense que « favoriser le développement des véhicules propres » est très efficace pour limiter la pollution atmosphérique (ils sont 93,0 % à la juger plutôt ou très efficace), sans distinction selon l'âge, le sexe, la profession et catégorie socioprofessionnelle, le niveau de diplôme et l'importance de l'agglomération du domicile des personnes interrogées.

Le renforcement du transport des marchandises par train ou bateau, défini comme une mesure très efficace par près de la moitié des Picards (48,9 %), est plus prisé des personnes les plus âgées (58,8 % des 65-75 ans le trouvent très efficace contre 33,3 % des 18-25 ans). Il en est de même pour l'instauration d'une redevance pour les pollueurs (43,6 % des 65-75 ans contre 31,0 % des 18-25 ans) et l'instauration de péages urbains (21,3 % des 65-75 ans contre 15,2 % des 18-25 ans).

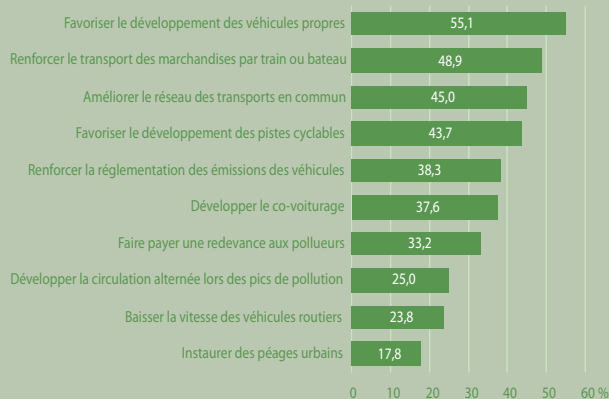
Acteurs les mieux placés pour agir contre la pollution de l'air extérieur



¹ Le total est inférieur à 100 % car certaines personnes n'ont pas cité d'acteur en seconde intention

Source : Baromètre Santé environnement 2007 - Inpes, OR2S Picardie

Personnes jugeant très efficaces les différentes mesures proposées pour limiter la pollution de l'air extérieur



Source : Baromètre Santé environnement 2007 - Inpes, OR2S Picardie

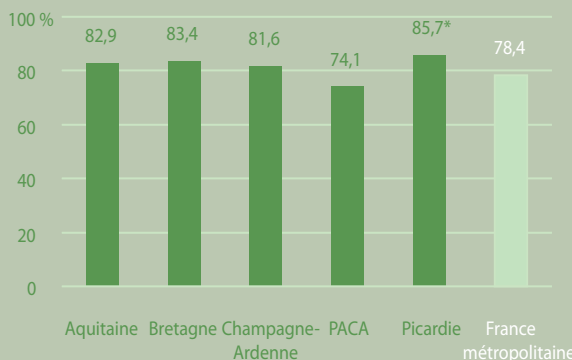
¹ Il a été demandé aux personnes interrogées de citer, parmi une liste de propositions, les acteurs qui selon eux étaient les mieux placés pour agir contre la pollution de l'air extérieur en premier puis en second lieu.

Comparaison interrégionale

Un peu plus des trois quarts des Français déclarent ne pas être informés de la qualité de l'air sur leur lieu d'habitation. La Picardie, avec le plus fort taux de personnes se déclarant non informées de la qualité de l'air sur leur lieu d'habitation, est la seule région, parmi les régions étudiées, qui diffère significativement du taux observé au niveau national (85,7 % *versus* 78,4 %). De plus, la Champagne-Ardenne et la Provence-Alpes-Côte d'Azur ont une proportion de personnes déclarant ne pas être informées de la qualité de l'air sur leur lieu d'habitation significativement¹ moins importante qu'en Picardie. À l'inverse, en Aquitaine et en Bretagne, aucune différence significative n'est observée par rapport à la région.

¹ Après ajustement par un modèle logistique sur le sexe, l'âge, le niveau de diplôme, et le type de commune de résidence.
NB : les pourcentages ayant servi à cette comparaison diffèrent de ceux utilisés pour l'analyse régionale car ils sont établis à partir de données standardisées sur l'âge (structure par âge de la population française).

Proportion¹ de personnes déclarant ne pas être informées de la qualité de l'air sur leur lieu d'habitation



¹ Standardisée sur l'âge

* Différence significative par rapport à la France métropolitaine au seuil de 5 %

Source : Baromètre Santé environnement 2007 - Inpes, ORS Aquitaine, Bretagne, Champagne-Ardenne, PACA, OR2S Picardie

Pollution de l'air intérieur dans l'habitat

Moins d'un Picard sur deux s'estime plutôt bien informé sur la pollution de l'air intérieur des logements

Concernant les conséquences sanitaires de la pollution de l'air intérieur, 44,8 % des Picards s'estiment plutôt bien informés. Cependant, la moitié des Picards (50,7 %) déclare que la pollution de l'air intérieur présente un risque élevé pour la santé des Français, les personnes bien informées déclarant plus souvent un risque élevé (55,6 % *versus* 48,2 % pour les personnes mal informées).

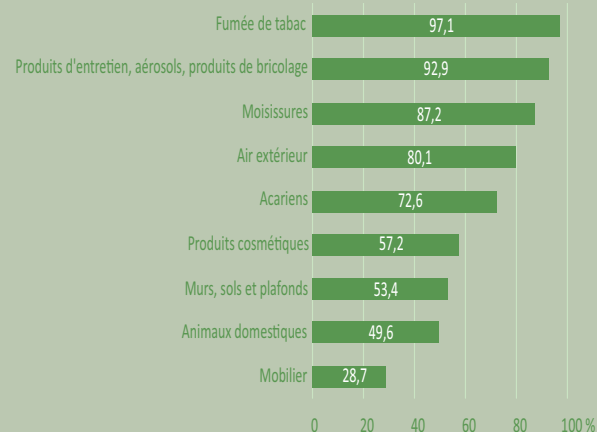
De nombreuses sources de pollution de l'air intérieur des logements sont largement identifiées

« La fumée de tabac », « les produits d'entretiens, aérosols, produits de bricolage », « les moisissures », « l'air extérieur » et « les acariens » sont les cinq principales sources de pollution de l'air intérieur du logement reconnues¹ par les Picards. Ces sources de pollution ont été citées par plus de sept personnes sur dix. Les personnes sans diplôme, les femmes et surtout les jeunes de 18 à 25 ans ont tendance à moins souvent mentionner les différentes propositions comme des éléments contribuant à la pollution de l'air intérieur. Ainsi, de manière générale, les jeunes de 18 à 25 ans ont moins souvent énoncé les différents éléments proposés que leurs aînés, exceptions faites pour la fumée de tabac et les produits d'entretien, aérosols et produits de bricolage (pas de différence significative suivant l'âge) et pour l'air extérieur (les plus nombreux à avoir mentionné cette source).

Un Picard sur six déclare avoir déjà ressenti les effets de la pollution intérieure sur sa propre santé ou sur celle de son entourage proche

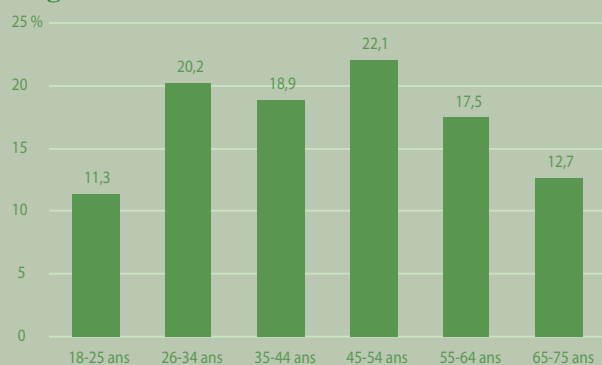
Avoir déjà ressenti les effets de la pollution de l'air intérieur sur sa santé ou sur celle de son entourage proche est déclaré par 17,8 % des Picards, davantage par les femmes que les hommes (21,3 % *versus* 14,2 %). Les personnes ayant déjà ressenti les effets de la pollution de l'air intérieur sur leur santé ou celle de leur entourage proche ont plus souvent une perception négative de leur santé : elles sont 19,0 % à la considérer médiocre ou mauvaise contre 8,9 % pour les autres. Les personnes insatisfaites de leur logement sont également plus nombreuses à avoir déjà ressenti les effets de la pollution de l'air intérieur sur leur santé (38,3 % *versus* 16,4 % pour celles qui en sont satisfaites).

Éléments perçus comme contribuant à la pollution de l'air à l'intérieur des logements



Source : Baromètre Santé environnement 2007 - Inpes, ORS Picardie

Personnes déclarant avoir déjà ressenti les effets de la pollution de l'air intérieur sur leur santé ou celle de leur entourage proche, selon l'âge



Source : Baromètre Santé environnement 2007 - Inpes, ORS Picardie

¹ Pour chaque élément proposé, la personne interrogée devait dire si, selon elle, il contribuait ou non à la pollution de l'air dans les logements.

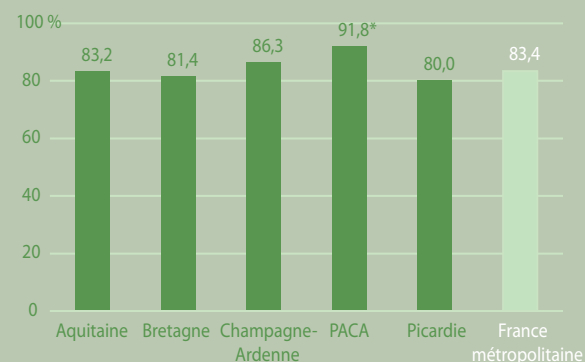
Comparaison interrégionale

Près des trois quarts des Français déclarent aérer leur logement au moins une fois par jour en hiver. À structure d'âge comparable, seule la proportion en Provence-Alpes-Côte d'Azur est significativement différente de celle observée au niveau national. Les Provençaux sont ainsi plus nombreux que les Français en général à déclarer aérer au moins une fois par jour leur logement en hiver (climat clément). C'est en Picardie qu'est relevé le taux le plus faible, mais il ne diffère pas significativement de celui observé au niveau national. Par contre, il diffère significativement¹ de ceux de Champagne-Ardenne et de Provence-Alpes-Côte d'Azur (et ne diffère pas de ceux d'Aquitaine et de Bretagne).

¹ Après ajustement par un modèle logistique sur le sexe, l'âge, le niveau de diplôme, et le type de commune de résidence.

NB : les pourcentages ayant servi à cette comparaison diffèrent de ceux utilisés pour l'analyse régionale car ils sont établis à partir de données standardisées sur l'âge (structure par âge de la population française).

Proportion¹ de personnes déclarant aérer au moins une fois par jour leur logement en hiver



¹ Standardisée sur l'âge

* Différence significative par rapport à la France métropolitaine au seuil de 5 %

Source : Baromètre Santé environnement 2007 - Inpes, ORS Aquitaine, Bretagne, Champagne-Ardenne, P.A.C.A., ORS Picardie

Quatre Picards sur cinq déclarent aérer leur logement au moins une fois par jour en hiver

Concernant l'aération du logement 79,6 % des Picards déclarant aérer au moins une fois par jour en hiver, 16,6 % au moins une fois par semaine, 2,6 % moins souvent et 1,2 % jamais. Par ailleurs, 57,2 % déclarent que leur logement est équipé d'une ventilation mécanique continue (VMC). Toutefois, des comportements à risque existent. Ainsi 4,2 % des personnes interrogées déclarent avoir bouché les orifices d'aération de leur logement.

L'aération quotidienne du logement en hiver est plus souvent le fait des femmes que des hommes (82,9 % versus 76,2 %) et des plus âgés que des plus jeunes (cette pratique augmente de façon continue avec l'âge, passant de 67,9 % pour les 18-34 ans, à 81,1 % pour les 35-54 ans et à 92,6 % pour les 55-75 ans).

Des représentations de la pollution de l'air intérieur contrastées selon le niveau d'étude

Quatre affirmations ont été soumises aux personnes interrogées afin de mettre en évidence leurs perceptions, connaissances et opinions sur la pollution de l'air intérieur, elles sont présentées dans le graphique ci-contre. Elles diffèrent toutes significativement avec le niveau d'études des personnes interrogées.

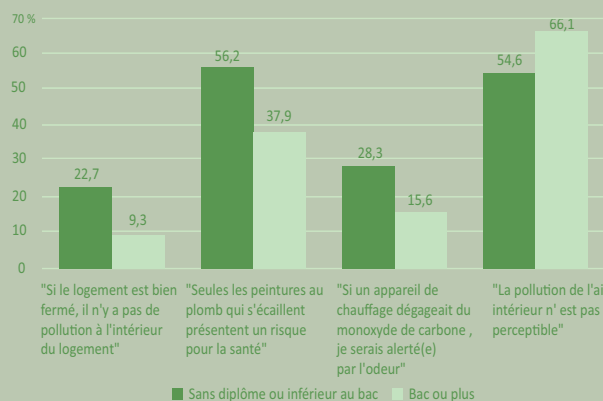
Nous passons 70 % à 90 % de notre temps à l'intérieur de locaux. Nous y sommes exposés à différents polluants, principalement par inhalation. Les problèmes de pollution intérieure sont complexes. Ils peuvent être liés à des éléments structurels (implantation et conception du logement, chauffage, climatisation, nature des matériaux de construction et du mobilier) ou des éléments conjoncturels (conditions d'hygiène, d'entretien, d'isolation, de ventilation, présence humaine et animale, présence de fumeurs, activités comme la cuisine ou le ménage...). Tous les lieux de vie clos ou semi-clos sont concernés par la pollution intérieure. De plus, il est maintenant établi que l'air intérieur est davantage pollué qu'à l'extérieur, notamment en raison de la présence de sources de pollution spécifiques à l'air intérieur, mais également en raison de comportements actuels qui conduisent à une mauvaise ventilation des locaux et donc une accumulation des polluants (ex : calfeutrage des locaux pour réaliser des économies d'énergie). Pour plus d'informations : <http://www.air-interieur.org>

Personnes déclarant aérer au moins une fois par jour leur logement en hiver, selon le sexe et l'âge



Source : Baromètre Santé environnement 2007 - Inpes, OR2S Picardie

Personnes en accord avec certaines représentations relatives à la pollution de l'air intérieur, selon le niveau de diplôme



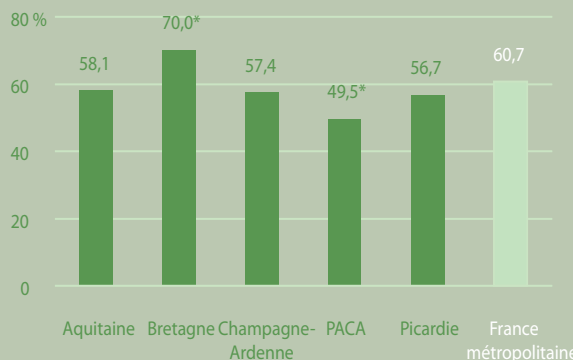
Source : Baromètre Santé environnement 2007 - Inpes, OR2S Picardie

Comparaison interrégionale

Si la Provence-Alpes-Côte d'Azur se distingue des autres régions avec la plus forte proportion (91,8 %) de personnes déclarant aérer au moins une fois par jour leur logement en hiver, cette dernière est aussi la région dont la proportion de logements équipés d'une VMC est la plus faible (49,5 %). Par opposition, la Bretagne est la région présentant le plus fort taux d'équipement avec 70,0 %. Les taux observés dans ces deux régions diffèrent significativement de celui observé au niveau national.

Dans les trois autres régions, les taux ne diffèrent pas significativement de la moyenne nationale.

Proportion¹ de personnes déclarant avoir un logement équipé d'une ventilation mécanique contrôlée (VMC)



¹ Standardisée sur l'âge

* Différence significative par rapport à la France métropolitaine au seuil de 5 %

Source : Baromètre Santé environnement 2007 - Inpes, OR2S Aquitaine, Bretagne, Champagne-Ardenne, PACA, OR2S Picardie

NB : les pourcentages ayant servi à cette comparaison diffèrent de ceux utilisés pour l'analyse régionale car ils sont établis à partir de données standardisées sur l'âge (structure par âge de la population française).

Tabagisme au domicile

La fumée de tabac environnementale provient des cigarettes, pipes et cigares. Cette fumée irrite les yeux, le nez et la gorge des personnes exposées. Les nourrissons et les enfants de parents fumeurs sont plus souvent sujets aux infections des bronches, du nez, de la gorge et des oreilles. Cette exposition est particulièrement dommageable pour les personnes présentant des problèmes respiratoires notamment les asthmatiques, leur provoquant une augmentation de la fréquence et de la gravité des crises. Le risque du cancer du poumon est également accru.

Pour plus d'information : www.air-interieur.org.

Près du tiers des Picards déclare fumer, ne serait-ce qu'occasionnellement

32,3 % des Picards interrogés déclarent fumer, ne serait-ce que de temps en temps, les hommes plus souvent que les femmes (37,1 % versus 27,6 %). Le tabagisme diminue de façon continue avec l'âge : 43,1 % des 18-25 ans fument contre 11,4 % des 65-75 ans. La prévalence du tabagisme est la plus élevée chez les ouvriers (40,4 %), la plus faible chez les agriculteurs exploitants (17,2 %) et chez les cadres et professions intellectuelles supérieures (22,7 %). De même, les personnes moins diplômées fument davantage que les plus diplômées (34,9 % pour les personnes sans diplôme versus 21,6 % des bac+5 et plus).

La fumée de tabac pollue l'air ambiant : un large consensus mais deux fumeurs sur cinq consomment quotidiennement au domicile

La quasi totalité des Picards (97,1 %) s'accorde sur le fait que la fumée de tabac contribue à la pollution de l'air intérieur dans les logements. Mais, parmi les fumeurs actuels, 42,7 % déclarent fumer tous les jours chez eux et 18,5 % parfois, sans distinction selon le sexe. Les fumeurs qui vivent seuls sont plus nombreux à fumer au domicile, au moins de temps en temps, (82,1 % versus 59,7 % pour les autres). De même, la présence d'enfant(s) au sein du foyer diminue le tabagisme au domicile, et d'autant plus si celui-ci(ceux-ci) est(sont) en bas âge (moins de 4 ans). Ainsi, 60,0 % des fumeurs déclarent ne jamais fumer chez eux s'il y a un enfant de moins de 4 ans dans le foyer contre 35,1 % s'il n'y en a pas.

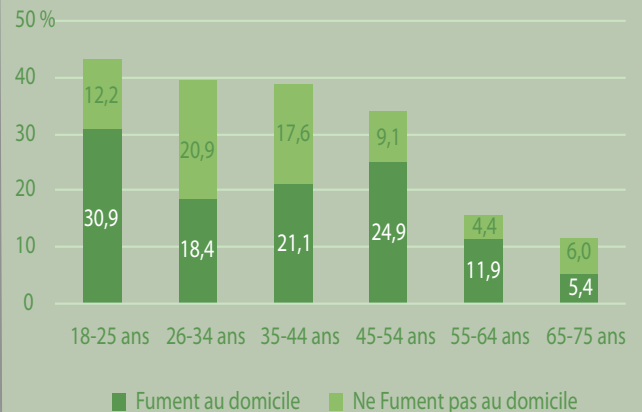
Comparaison interrégionale

À structure d'âge comparable, la prévalence du tabagisme dans les régions ne diffère pas de la moyenne nationale qui s'élève à 30,4 %. De même, la proportion de fumeurs au domicile n'est pas statistiquement différente dans les régions à la proportion relevée pour l'ensemble de la France métropolitaine. Aucune différence significative¹ n'est constatée entre les cinq régions.

¹ Après ajustement par un modèle logistique sur le sexe, l'âge, le niveau de diplôme, et le type de commune de résidence.

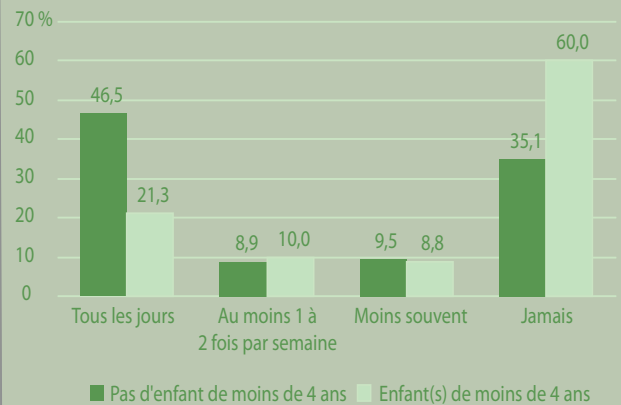
NB : les pourcentages ayant servi à cette comparaison diffèrent de ceux utilisés pour l'analyse régionale car ils sont établis à partir de données standardisées sur l'âge (structure par âge de la population française).

Tabagisme au domicile parmi les fumeurs, selon l'âge



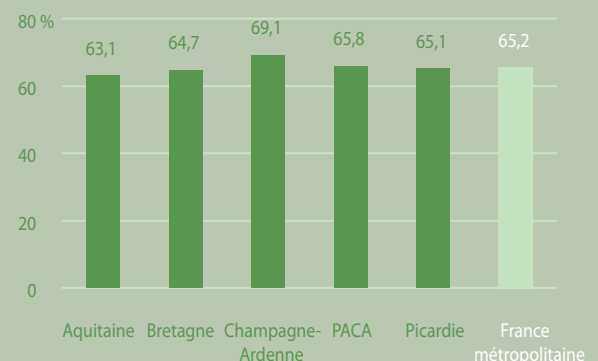
Source : Baromètre Santé environnement 2007 - Inpes, ORS Picardie

Tabagisme au domicile parmi les fumeurs, selon la présence d'enfant(s) en bas âge



Source : Baromètre Santé environnement 2007 - Inpes, ORS Picardie

Part¹ du tabagisme au domicile parmi les fumeurs



¹ Standardisée sur l'âge

Source : Baromètre Santé environnement 2007 - Inpes, ORS Aquitaine, Bretagne, Champagne-Ardenne, PACA, ORS Picardie

La grande majorité des personnes fumant à leur domicile déclare se prémunir des effets de leur tabagisme, notamment en aérant

Plus des trois quarts (77,8 %) des personnes qui fument dans leur logement, ne serait-ce que de temps en temps, déclarent prendre des précautions particulières lorsqu'elles y fument, sans différence significative suivant l'âge, le sexe ou le niveau de diplôme.

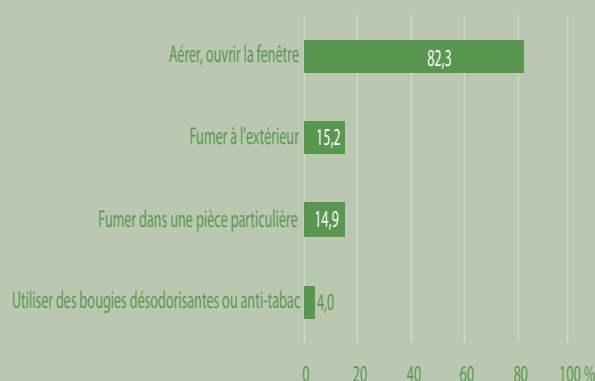
Aérer ou ouvrir la fenêtre lorsqu'ils fument à domicile est la précaution¹ la plus souvent citée (82,3 %). Fumer à l'extérieur (terrasse, balcon) et fumer dans une pièce particulière sont les deux autres précautions émises (autour de 15 % pour chacune).

Une perception accrue des risques de cancer et de maladies cardiaques chez les fumeurs

Les fumeurs, sans différence significative entre ceux qui fument à leur domicile et ceux qui n'y fument pas, sont plus nombreux que les non-fumeurs à estimer courir un risque plutôt élevé d'être affectés au cours de leur vie d'un cancer (48,6 % pour les fumeurs fumant à leur domicile et 51,2 % pour ceux qui n'y fument pas contre 41,0 % pour les non-fumeurs) et/ou de maladies cardiaques (33,5 % et 42,7 % parmi les fumeurs qui respectivement fument et ne fument pas au domicile contre 27,8 % pour les non-fumeurs).

Par contre, pour l'asthme et les allergies respiratoires et pour les problèmes de stérilité, aucune différence significative n'a été observée entre les fumeurs (qu'ils fument ou non au domicile) et les non-fumeurs.

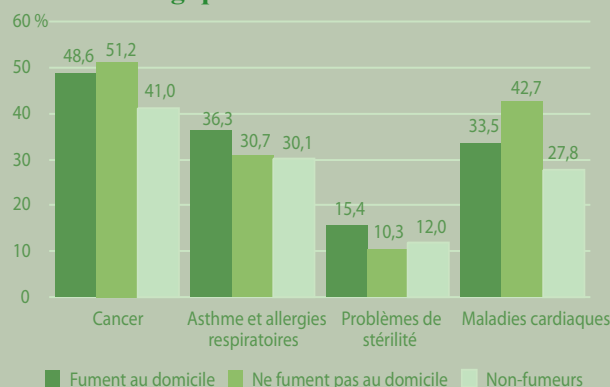
Précautions prises par les fumeurs, lorsqu'ils fument à leur domicile¹



¹ Plusieurs réponses étaient possibles

Source : Baromètre Santé environnement 2007 - Inpes, OR2S Picardie

Craintes de courir un risque plutôt élevé d'être affecté, au cours de sa vie, par des problèmes de santé liés à son environnement, selon le comportement tabagique



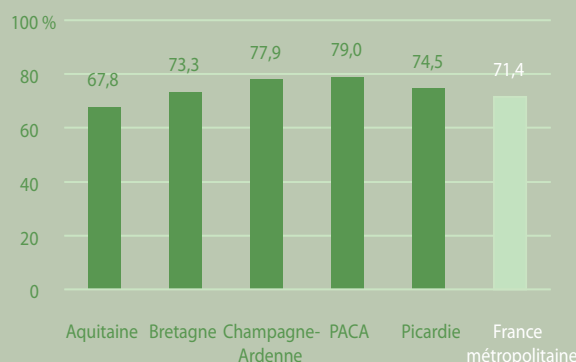
Source : Baromètre Santé environnement 2007 - Inpes, OR2S Picardie

¹ Il a été demandé aux fumeurs qui fument ne serait-ce que de temps en temps à leur domicile et qui ont déclaré prendre des précautions lorsqu'ils y fument, de préciser les précautions prises, aucune suggestion ne leur étant faite.

Comparaison interrégionale

La proportion de fumeurs qui déclarent prendre des précautions lorsqu'ils fument à leur domicile ne diffère pas selon la région étudiée par rapport à celle observée au niveau national. De même, aucune différence significative¹ n'est constatée entre les cinq régions étudiées.

Proportion¹ de fumeurs prenant des précautions lorsqu'ils fument à leur domicile



¹ Standardisée sur l'âge

Source : Baromètre Santé environnement 2007 - Inpes, ORS Aquitaine, Bretagne, Champagne-Ardenne, PACA, OR2S Picardie

¹ Après ajustement par un modèle logistique sur le sexe, l'âge, le niveau de diplôme, et le type de commune de résidence.

NB : les pourcentages ayant servi à cette comparaison diffèrent de ceux utilisés pour l'analyse régionale car ils sont établis à partir de données standardisées sur l'âge (structure par âge de la population française).

Monoxyde de carbone

Le monoxyde de carbone (CO) est un gaz incolore et inodore. Il est le résultat d'une combustion incomplète de matière organique, quelle que soit la source d'énergie : bois, gaz (naturel, butane, propane ou pétrole liquéfié), charbon, essence... Il agit comme un gaz asphyxiant en prenant la place de l'oxygène dans le sang. À taux faibles, il provoque des maux de tête, des troubles digestifs, des malaises... À haute dose, il est très toxique et peut rapidement s'avérer mortel. Une mauvaise combustion et une mauvaise aération contribuent au risque d'intoxication au monoxyde de carbone. Ainsi les appareils de chauffage ou de production d'eau chaude mal entretenus, une mauvaise aération du logement et les fumées mal évacuées en sont les principales causes. Pour plus d'informations : www.sante.gouv.fr (dossier : « Monoxyde de carbone ») et www.logement.gouv.fr (dossier : « L'intoxication au monoxyde de carbone »).

Les trois quarts des Picards possèdent un équipement à combustion en chauffage principal

Les sources de chauffage principal utilisées diffèrent selon le lieu de résidence. Ainsi, si le gaz est la source la plus utilisée en ville (40,1 %), le fioul l'est en campagne (34,0 %).

L'utilisation d'un chauffage d'appoint pendant les saisons froides ou intermédiaires concerne 34,8 % des Picards dont 17,7 % fonctionnant avec une énergie combustible (gaz, bois, charbon, fioul, pétrole). Au total, 80,9 % des Picards utilisent au moins une source de chauffage à énergie combustible.

Une majorité s'estime bien informée sur le monoxyde de carbone

Deux Picards sur trois (63,8 %) s'estiment bien informés sur le monoxyde de carbone (CO) et ses effets sur la santé, les hommes plus souvent que les femmes (68,5 % versus 59,1 %), les plus âgés davantage que les plus jeunes (77,4 % des 65-75 ans versus 55,4 % des 18-25 ans), et les plus diplômés mieux que les moins ou non-diplômés (71,3 % des bac+2 ou plus versus 49,5 % des personnes sans diplôme).

Un risque sanitaire lié au CO jugé important, mais un risque personnel d'intoxication jugé faible

Neuf Picards sur dix estiment que le CO présente un risque élevé pour la santé des Français en général, mais seuls 12,7 % estiment courir, personnellement, un risque plutôt élevé d'intoxication au monoxyde de carbone.

Comparaison interrégionale

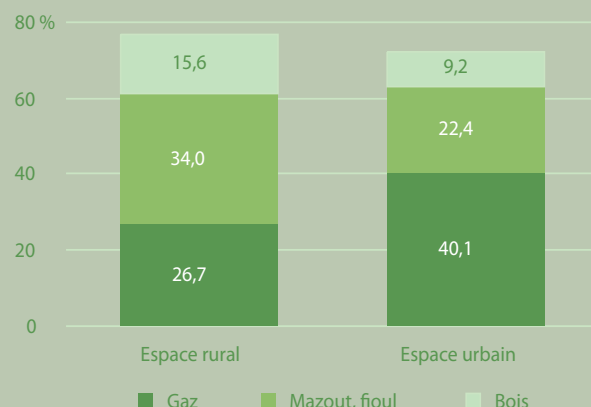
Près des deux tiers des Français se déclarent bien informés sur le monoxyde de carbone (CO) et ses effets sur la santé.

La proportion de personnes s'estimant plutôt bien informées sur le monoxyde de carbone et ses éventuels effets sur la santé ne diffère dans aucune région du taux observé au niveau national. De même, aucune différence significative¹ n'est constatée entre les cinq régions étudiées.

¹ Après ajustement par un modèle logistique sur le sexe, l'âge, le niveau de diplôme, et le type de commune de résidence.

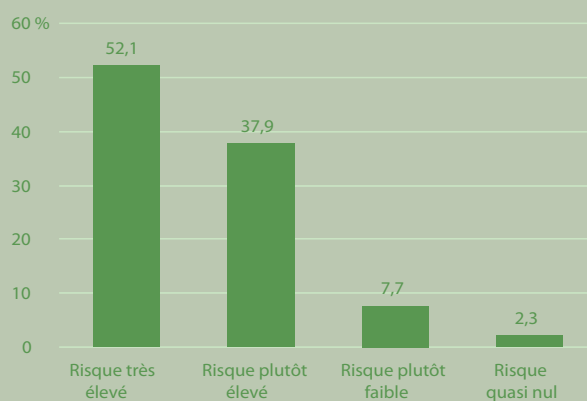
NB : les pourcentages ayant servi à cette comparaison diffèrent de ceux utilisés pour l'analyse régionale car ils sont établis à partir de données standardisées sur l'âge (structure par âge de la population française).

Sources combustibles de chauffage principal, selon le lieu de résidence



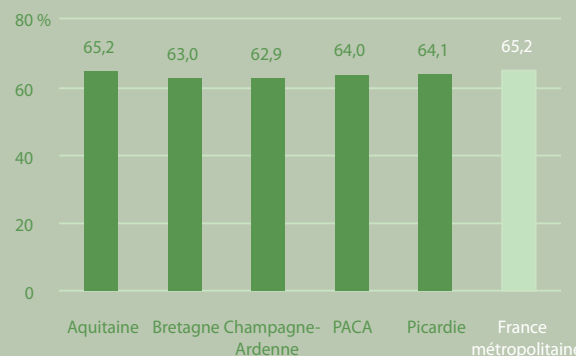
Source : Baromètre Santé environnement 2007 - Inpes, ORS Picardie

Perception des risques liés au monoxyde de carbone pour la santé des Français



Source : Baromètre Santé environnement 2007 - Inpes, ORS Picardie

Proportion¹ de personnes s'estimant plutôt bien informées sur le monoxyde de carbone et ses éventuels effets sur la santé



¹ Standardisée sur l'âge

Source : Baromètre Santé environnement 2007 - Inpes, ORS Aquitaine, Bretagne, Champagne-Ardenne, P.A.C.A., ORS Picardie

Une méconnaissance de l'existence d'équipements à risque d'émission de CO dans les habitations

Plus des trois quarts des personnes (78,6 %) possédant un chauffage à énergie combustible ne pensent pas avoir chez elles d'appareils présentant un risque d'émission de CO.

Dans l'ensemble, 57,5 % des personnes sont plutôt d'accord avec l'affirmation « avec les moyens de chauffage actuels, les accidents au monoxyde de carbone sont rares aujourd'hui ». Les individus qui pensent avoir des appareils à risque dans leur logement sont moins nombreux que les autres à être d'accord avec cette affirmation (49,3 % *versus* 59,6 %). Il en est de même, pour les personnes qui possèdent chez elles une source de chauffage à combustion (55,7 % *versus* 66,8 %).

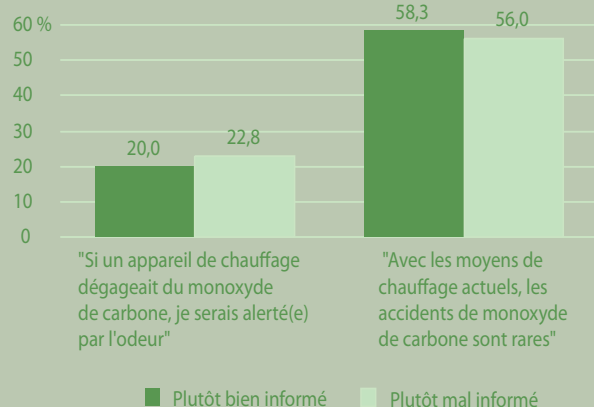
Plus d'un Picard sur cinq pense à tort que le CO est odorant

L'odeur est un signe d'alarme lors d'une fuite de CO, c'est ce que pensent 22,2 % des Picards sans différence significative chez les personnes s'estimant plutôt bien informées et celles plutôt mal informées sur le monoxyde de carbone. Par contre, les personnes qui déclarent ne jamais en avoir entendu parler sont plus de deux fois plus nombreuses que les autres (48,3 %) à penser que le CO est odorant. Les personnes peu ou non diplômées, et les femmes sont également plus nombreuses à croire que le CO est odorant : 45,5 % des personnes sans diplôme, et 24,0 % des personnes ayant le bac ou un niveau inférieur contre 12,2 % des bac+2 ou plus, et 25,8 % des femmes contre 18,6 % des hommes.

Les gestes préventifs associés au risque d'intoxication au CO sont répandus

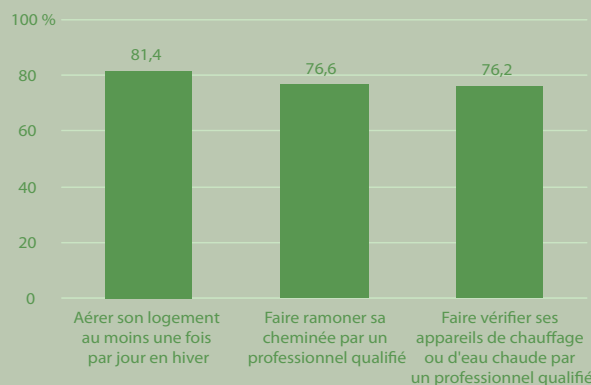
Parmi les personnes possédant un équipement à combustion en chauffage principal, les quatre cinquièmes aèrent leur logement au moins une fois par jour et les trois quarts ont fait ramoner leur cheminée et/ou ont fait vérifier leurs appareils de chauffage ou d'eau chaude par un professionnel qualifié dans l'année. Cependant, certains comportements sont préoccupants puisque comme cela a été signalé dans la partie « pollution de l'air intérieur dans l'habitat », un Picard sur vingt déclare avoir bouché les aérations de son logement.

Personnes en accord avec certaines représentations relatives au monoxyde de carbone, selon le niveau d'information déclaré



Source : Baromètre Santé environnement 2007 - Inpes, OR2S Picardie

Comportements préventifs déclarés par les personnes possédant un équipement à combustion en chauffage principal



Source : Baromètre Santé environnement 2007 - Inpes, OR2S Picardie

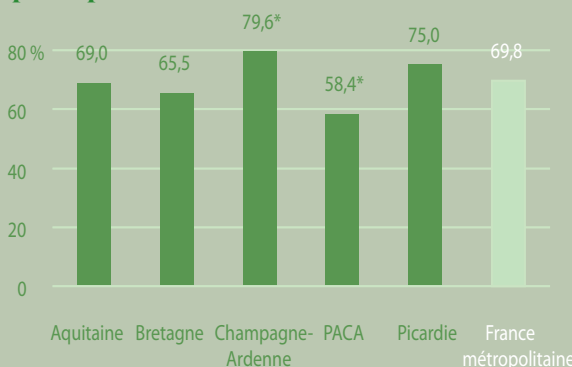
Comparaison interrégionale

À l'instar du niveau d'information et de la perception du risque sanitaire général, la proportion de personnes estimant que leur logement est équipé d'appareils présentant des risques d'émission de CO ne diffère dans aucune région de la moyenne nationale (19,6 %). De même, quelle que soit la région, la proportion de personnes estimant courir un risque élevé d'être victime d'une intoxication au CO ne se distingue pas de la moyenne nationale qui atteint 11,1 %.

En revanche, le taux d'équipement en chauffage principal à risque d'émission de CO varie selon les régions : la Champagne-Ardenne présente la plus forte proportion (79,6 %) et la Provence-Alpes-Côte d'Azur la plus faible (58,4 %). Seules ces deux régions diffèrent de la moyenne nationale.

NB : les pourcentages ayant servi à cette comparaison diffèrent de ceux utilisés pour l'analyse régionale car ils sont établis à partir de données standardisées sur l'âge (structure par âge de la population française).

Proportion¹ de personnes déclarant posséder un équipement à combustion en chauffage principal



¹ Standardisée sur l'âge

* Différence significative par rapport à la France métropolitaine au seuil de 5 %

Source : Baromètre Santé environnement 2007 - Inpes, ORS Aquitaine, Bretagne, Champagne-Ardenne, PACA, OR2S Picardie

Eau du robinet

En France, l'eau du robinet bénéficie d'un dispositif de suivi sanitaire permanent. Des prélèvements sont effectués depuis les sites de captage jusque dans le réseau de distribution. Différents paramètres sont mesurés permettant notamment d'identifier les risques microbiens (germes indicateurs de contamination fécale) et chimiques (nitrates, nitrites, plomb, pesticides...). La couleur, l'odeur et la saveur de l'eau destinée à la consommation sont également prises en compte.

Pour plus d'informations : www.sante.gouv.fr (dossier : «Eau»).

Les Picards ont le sentiment d'être plutôt bien informés sur la qualité de l'eau du robinet et ses éventuels effets sur la santé, surtout les plus âgés

Près de sept Picards sur dix (69,2 %) estiment être plutôt bien informés sur la qualité de l'eau du robinet et sur ses éventuels effets sur la santé. Ils sont 28,4 % à s'estimer plutôt mal informés et 2,4 % à déclarer ne jamais en avoir entendu parler.

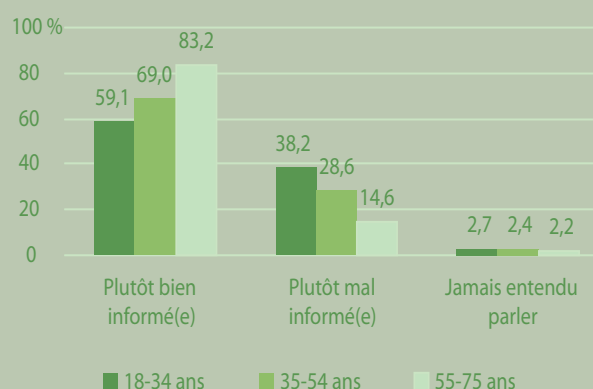
Le niveau d'information varie selon l'âge. Plus les personnes sont âgées, plus elles ont tendance à se déclarer bien informées (59,1 % des 18-34 ans, 69,0 % des 35-54 ans et 83,2 % des 55-75 ans).

La majorité des Picards a une relative confiance dans l'eau du robinet

Un peu plus d'une personne sur deux estime que l'eau du robinet présente peu de risques pour la santé (55,0 % ont déclaré qu'elle présentait un risque plutôt faible ou quasi nul). À l'inverse, le risque paraît très élevé pour 15,2 % des personnes enquêtées et plutôt élevé pour 29,8 % d'entre elles.

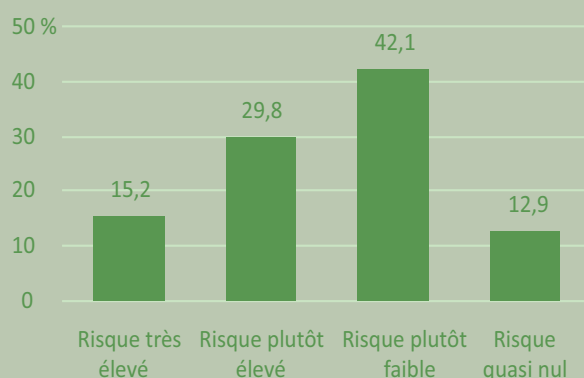
La perception des risques est liée au niveau d'information : 51,0 % des personnes s'estimant mal informées sur la qualité de l'eau du robinet pensent que les risques sanitaires sont élevés contre 42,8 % des personnes se considérant bien informées.

Sentiment d'information sur la qualité de l'eau du robinet et ses éventuels effets sur la santé, selon l'âge



Source : Baromètre Santé environnement 2007 - Inpes, ORS Picardie

Perception des risques liés à la qualité de l'eau du robinet pour la santé des Français



Source : Baromètre Santé environnement 2007 - Inpes, ORS Picardie

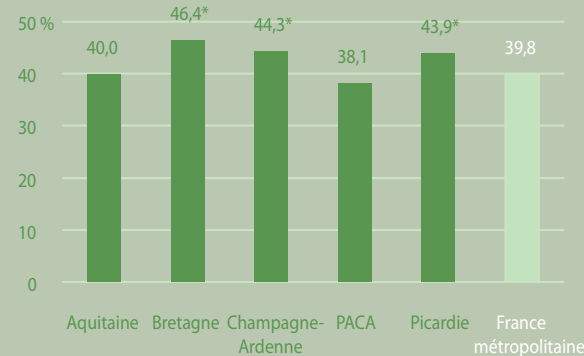
Comparaison interrégionale

Concernant la qualité de l'eau du robinet, la perception d'un risque élevé pour la santé varie selon les régions. À structure d'âge comparable, cette opinion est plus souvent évoquée par les personnes vivant en Bretagne, Champagne-Ardenne et Picardie que par les Français en général, l'Aquitaine et la Provence-Alpes-Côte d'Azur ne présentant pas de différence significative avec la moyenne nationale. Toutefois, la proportion observée dans ces deux régions est significativement¹ plus faible que celle observée en Picardie, à l'inverse de la Bretagne et la Champagne-Ardenne où aucune différence n'est constatée avec la Picardie.

¹ Après ajustement par un modèle logistique sur le sexe, l'âge, le niveau de diplôme, et le type de commune de résidence.

NB : les pourcentages ayant servi à cette comparaison diffèrent de ceux utilisés pour l'analyse régionale car ils sont établis à partir de données standardisées sur l'âge (structure par âge de la population française).

Proportion¹ de personnes pensant que la qualité de l'eau du robinet présente un risque élevé pour la santé des Français



¹ Standardisée sur l'âge

* Différence significative par rapport à la France métropolitaine au seuil de 5 %

Source : Baromètre Santé environnement 2007 - Inpes, ORS Aquitaine, Bretagne, Champagne-Ardenne, PACA, ORS Picardie

Moins d'un Picard sur deux déclare ne pas boire d'eau du robinet

Boire exclusivement de l'eau du robinet, c'est ce que déclarent 15,3 % des Picards, 45,1 % buvant uniquement de l'eau en bouteille, 39,4 % consommant les deux et 0,2 % affirmant consommer l'eau d'un puits, d'une source, d'un forage ou autre. Parmi les personnes buvant de l'eau du robinet (exclusivement ou non), plus d'une sur quatre (28,6 %) déclare utiliser un dispositif de filtration ou une carafe filtrante. La nature de l'eau consommée varie fortement selon l'opinion des personnes quant à la qualité de l'eau du robinet de leur commune. Ainsi, un peu plus des deux tiers se disant plutôt insatisfaits de cette qualité boivent systématiquement de l'eau en bouteille, contre seulement un tiers pour les personnes se disant plutôt satisfaites.

Des réticences souvent liées au calcaire et au goût

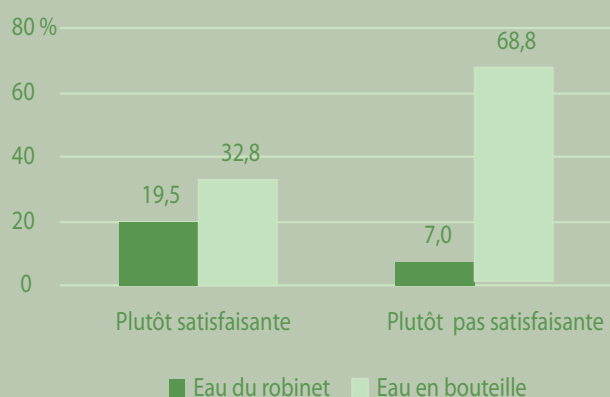
Le plus souvent, les réticences à consommer l'eau du robinet sont liées à la présence de calcaire et à des raisons gustatives. En effet, près de 70 % des personnes ne buvant pas d'eau du robinet la trouvent « trop calcaire » et/ou lui trouvent « mauvais goût », et presque autant ont fait le « choix d'une eau en bouteille ». Par ailleurs, près de 60 % de ces personnes évoquent un « manque de confiance dans la qualité de l'eau » et près de 48 % craignent la présence de « produits toxiques ».

« Les nitrates », puis « le plomb » et les « pesticides », principaux éléments à être perçus comme un inconvénient pour la santé

La proposition « les nitrates » est la plus souvent formulée¹ comme un élément qui peut présenter un inconvénient pour la santé (51,9 % l'ont mentionnée en première ou seconde intention). Viennent ensuite « le plomb » et « les pesticides », énoncés par environ deux personnes sur cinq (respectivement 42,6 % et 41,0 %). La proposition « les bactéries ou microbes » est évoquée par un quart des personnes (25,4 %) et « le chlore » par une sur cinq (20,2 %). Enfin, « le calcaire » est l'élément le moins souvent choisi (17,6 %).

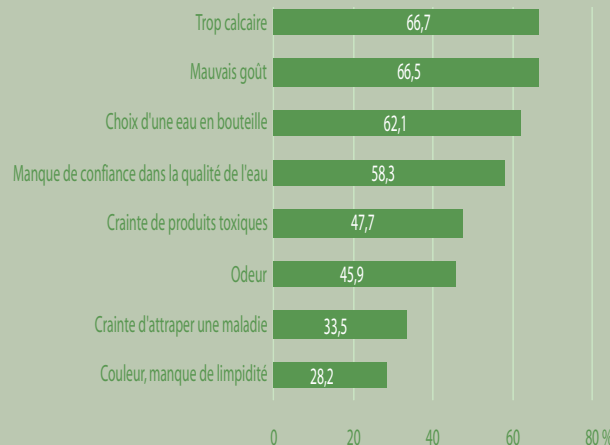
¹ Il a été demandé aux personnes interrogées de citer les deux éléments qui, selon eux, pouvaient présenter un inconvénient pour leur santé. Une liste leur était proposée, à savoir : « les pesticides », « les nitrates », « le plomb », « le chlore », « le calcaire » et « les bactéries ou microbes ».

Type d'eau consommée, selon le degré de satisfaction vis-à-vis de la qualité de l'eau de sa commune



Source : Baromètre Santé environnement 2007 - Inpes, OR2S Picardie

Motifs¹ de non-consommation de l'eau du robinet



¹ Plusieurs réponses étaient possibles

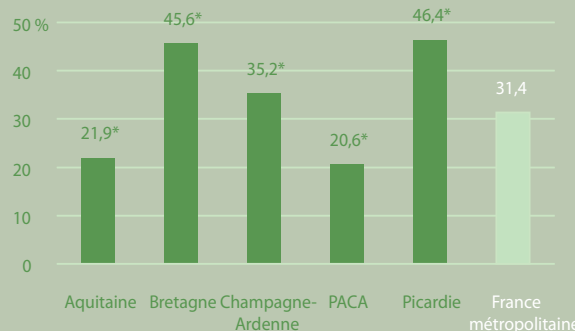
Source : Baromètre Santé environnement 2007 - Inpes, OR2S Picardie

Comparaison interrégionale

À structure d'âge comparable, la consommation exclusive d'eau en bouteille varie selon les régions. C'est en Picardie et en Bretagne que l'on observe le plus fort pourcentage de personnes qui déclarent consommer uniquement de l'eau en bouteille. Dans ces deux régions et en Champagne-Ardenne, cette proportion est significativement plus importante que celle observée au niveau national. C'est d'ailleurs dans ces trois régions, que les personnes interrogées sont plus souvent insatisfaites de la qualité de l'eau dans leur commune. En Aquitaine et en Provence-Alpes-Côte d'Azur, le taux de personnes déclarant consommer uniquement de l'eau en bouteille est significativement inférieur à celui observé au niveau national.

NB : les pourcentages ayant servi à cette comparaison diffèrent de ceux utilisés pour l'analyse régionale car ils sont établis à partir de données standardisées sur l'âge (structure par âge de la population française).

Proportion¹ de personnes déclarant consommer exclusivement de l'eau en bouteille



¹ Standardisée sur l'âge

* Différence significative par rapport à la France métropolitaine au seuil de 5 %

Source : Baromètre Santé environnement 2007 - Inpes, ORS Aquitaine, Bretagne, Champagne-Ardenne, PACA, OR2S Picardie

Eaux de baignade

Le risque principal associé aux activités de baignade est de nature microbiologique (bactéries, virus, parasites, qui peuvent causer diarrhées, infections respiratoires ou cutanées...). Contrairement aux sites naturels (bords de mer, rivières ou plans d'eau douce), l'eau des piscines est désinfectée pour assurer une bonne qualité microbiologique. La qualité des eaux de baignade est par ailleurs surveillée régulièrement par les services des directions départementales des affaires sanitaires et sociales qui recherchent une éventuelle contamination par des germes d'origine fécale ou encore la présence de produits chimiques indésirables.

Pour plus d'informations : <http://baignades.sante.gouv.fr/>.

Deux Picards sur cinq pensent que la qualité de l'eau de baignade peut présenter des risques pour leur santé
44,0 % des Picards interrogés pensent que la qualité des eaux de baignade dans les sites naturels de France (mer, lacs ou rivières) peut présenter des risques pour leur santé, et 39,3 % pour la qualité des eaux des piscines publiques.

Que ce soit pour les sites naturels ou les piscines publiques, la proportion de personnes déclarant ne jamais avoir entendu parler des risques sanitaires que peut présenter la qualité des eaux de baignade est relativement importante (respectivement 22,7 % et 14,5 %).

Une plus grande confiance dans la qualité des eaux de baignade chez les plus jeunes

Que ce soit pour la qualité des eaux de baignade dans les sites naturels de France ou en piscine publique, une différence de perception est observée selon l'âge. Plus les personnes sont âgées, plus elles ont tendance à déclarer que la qualité de l'eau présente des risques pour la santé : 37,5 % des 18-34 ans concernant les eaux de baignade en site naturel contre 52,8 % des 55-75 ans, et 33,0 % parmi les 18-34 ans, concernant l'eau des piscines publiques contre 43,5 % des 55-75 ans.

Une différence de perception est également observée selon le niveau d'étude des personnes. Les personnes sans diplôme sont moins nombreuses à déclarer que la qualité des eaux de baignade en site naturel peut présenter des risques pour la santé (34,3 % contre 46,1 % des personnes ayant un niveau inférieur au bac, 39,6 % de ceux ayant le bac et 46,5 % des bac+2 et plus). Par contre, aucune différence significative de perception n'est observée suivant le sexe.

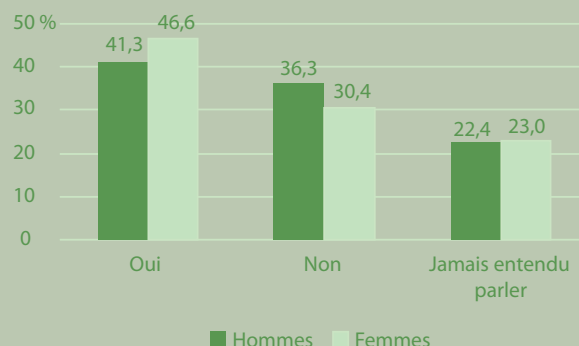
Comparaison interrégionale

Concernant les eaux de baignade en mer, lacs ou rivières, la perception de risques pour la santé varie selon les régions. Seules les régions Aquitaine et Picardie présentent des valeurs significativement différentes de la moyenne nationale. C'est en Aquitaine que la proportion de personnes pensant que la qualité des eaux de baignade en France présente des risques pour leur santé est la plus élevée et en Picardie la plus faible. En revanche, la perception de risques sanitaires liés à la qualité des eaux des piscines publiques est comparable dans les cinq régions.

NB : les pourcentages ayant servi à cette comparaison diffèrent de ceux utilisés pour l'analyse régionale car ils sont établis à partir de données standardisées sur l'âge (structure par âge de la population française).

« En France, la qualité des eaux de baignade présente-elle des risques pour votre santé ? »

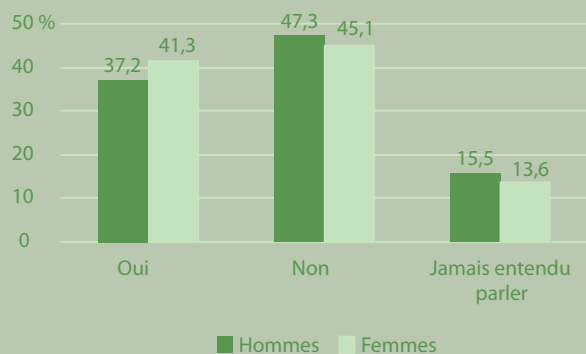
en mer, lacs ou rivières



Source : Baromètre Santé environnement 2007 - Inpes, ORS Picardie

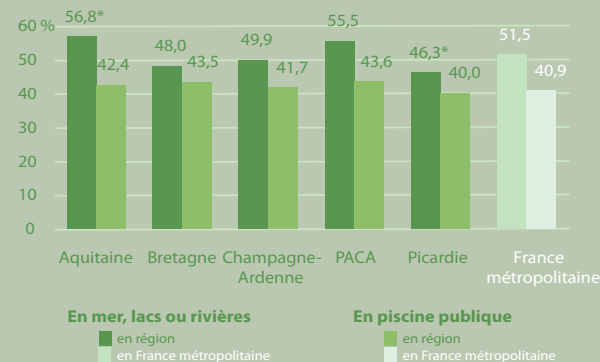
« En France, la qualité des eaux de baignade présente-elle des risques pour votre santé ? »

en piscine publique



Source : Baromètre Santé environnement 2007 - Inpes, ORS Picardie

Proportions¹ de personnes pensant que la qualité des eaux de baignade en France présente des risques pour leur santé



¹ Standardisées sur l'âge

* Différence significative par rapport à la France métropolitaine au seuil de 5 %

Source : Baromètre Santé environnement 2007 - Inpes, ORS Aquitaine, Bretagne, Champagne-Ardenne, P.A.C.A., ORS Picardie

Trois quarts des Picards déclarent se baigner ne serait-ce qu'occasionnellement en France, en mer, lacs ou rivières...

La proportion de personnes déclarant se baigner ne serait-ce qu'occasionnellement en France en mer, lacs ou rivières (77,0 %) diminue avec l'âge (85,0 % des 18-34 ans contre 60,2 % des 55-75 ans), varie selon le sexe (81,9 % pour les hommes contre 72,3 % pour les femmes), la catégorie socio-professionnelle (87,7 % pour les cadres et professions intellectuelles supérieures contre un peu plus de 70 % des ouvriers et employés et 60,0 % des agriculteurs exploitants) et le niveau d'étude (59,4 % des personnes sans diplôme, 70,9 % des personnes avec un niveau inférieur au bac, 80,6 % de celles qui ont le bac et 89,4 % des bac+2 et plus).

... deux tiers en piscine publique...

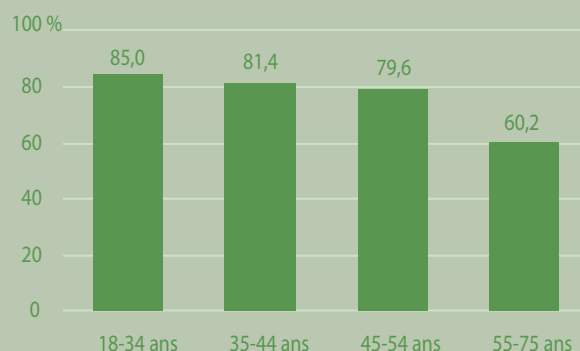
La proportion de personnes se baignant dans les piscines publiques (63,9 %) est comparable chez les hommes et chez les femmes, diminuant avec l'âge : 81,2 % des 18-34 ans déclarent se baigner ne serait-ce qu'occasionnellement en piscine publique contre 37,3 % des 55-75 ans. Le pourcentage de personnes déclarant se baigner en piscine publique augmente avec le niveau d'étude : 40,6 % pour les personnes sans diplôme, 54,8 % pour ceux ayant un diplôme inférieur au bac, 71,9 % pour ceux ayant le bac et 80,1 % pour les bac+2 et plus.

... et un sixième déclare ne jamais se baigner en mer, lacs, rivières, ou en piscine publique

Le pourcentage de personnes déclarant ne jamais se baigner en mer, lacs, rivières ou en piscine publique (15,7 %) est plus élevé chez les femmes (19,2 %) que chez les hommes (12,1 %), chez les personnes plus âgées (34,0 % des 55-75 ans contre 5,7 % des 18-34 ans) et chez les moins diplômés (32,1 % des personnes sans diplôme, 21,2 % de celles qui ont un niveau inférieur au bac, 11,2 % des personnes avec un niveau bac et 5,3 % des bac+2 et plus).

Personnes se baignant, ne serait-ce qu'occasionnellement en France, selon l'âge

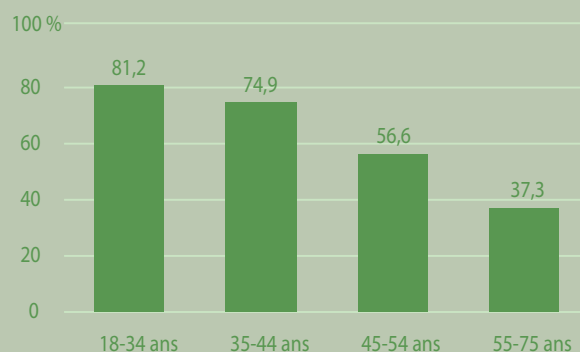
en mer, lacs ou rivières



Source : Baromètre Santé environnement 2007 - Inpes, OR2S Picardie

Personnes se baignant, ne serait-ce qu'occasionnellement en France, selon l'âge

en piscine publique



Source : Baromètre Santé environnement 2007 - Inpes, OR2S Picardie

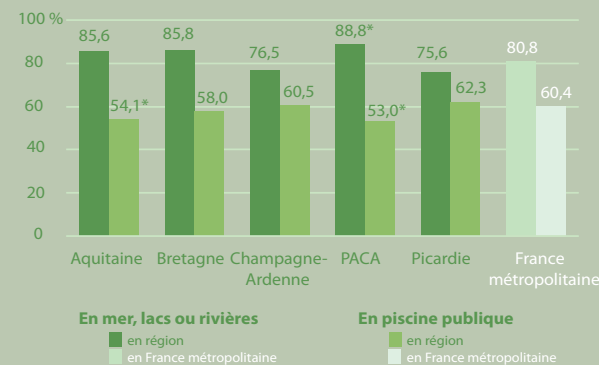
Comparaison interrégionale

La proportion de personnes se baignant ne serait-ce qu'occasionnellement en mer, lacs ou rivières se distingue significativement de la moyenne nationale en Provence-Alpes-Côte d'Azur : les Provençaux sont plus nombreux à s'y baigner que les Français en général. De façon générale et logique, ce sont les régions ayant une importante zone côtière où la proportion de personnes se baignant est la plus importante.

Pour les piscines publiques, la proportion de personnes ayant déclaré s'y baigner au moins occasionnellement est inférieure à la moyenne française en Aquitaine et Provence-Alpes-Côte d'Azur. Enfin, dans la région du Sud-Est, la proportion de personne ne se baignant jamais est inférieure à la moyenne nationale. C'est l'inverse en Champagne-Ardenne et en Picardie.

NB : les pourcentages ayant servi à cette comparaison diffèrent de ceux utilisés pour l'analyse régionale car ils sont établis à partir de données standardisées sur l'âge (structure par âge de la population française).

Proportions¹ de personnes se baignant, ne serait-ce qu'occasionnellement en France, en mer, lacs, rivières ou en piscine publique



¹ Standardisées sur l'âge

* Différence significative par rapport à la France métropolitaine au seuil de 5 %

Source : Baromètre Santé environnement 2007 - Inpes, ORS Aquitaine, Bretagne, Champagne-Ardenne, PACA, OR2S Picardie

La légionellose est une infection respiratoire provoquée par des bactéries du genre Legionella. Ces bactéries, présentes dans les milieux naturels, peuvent proliférer dans certains sites artificiels d'eaux chaudes (25°-45°). C'est notamment le cas des installations mal conçues et/ou mal entretenues : installations sanitaires (douches, robinet...), balnéothérapie, fontaines décoratives, humidificateurs, climatisation, dispositifs de refroidissement (tours aéro-réfrigérantes...). La contamination se fait par voie respiratoire en inhalant de l'eau contaminée diffusée en aérosol. La légionellose affecte essentiellement les adultes, en particulier ceux présentant un facteur favorisant (âge avancé, maladies respiratoires chroniques, maladies immunodépressives, tabagisme...).
 Pour plus d'informations : www.sante.gouv.fr (dossier : « Legionellose ») et www.picardie.sante.gouv.fr.

Les personnes plus âgées s'estiment mieux informées sur les légionelles que les plus jeunes

La moitié des Picards estime être plutôt bien informée sur les légionelles ou la légionellose (52,1 %). Toutefois, une personne sur dix déclare ne jamais en avoir entendu parler (10,9 %) et plus d'un tiers pense être plutôt mal informé (37,0 %). Le niveau d'information ressenti varie selon l'âge des personnes. Ainsi, les personnes les plus jeunes sont plus nombreuses à s'estimer mal informées ou à n'avoir jamais entendu parler des légionelles ou de la légionellose. Le niveau d'information déclaré varie également en fonction du niveau de diplôme des personnes interrogées, les personnes les moins diplômées étant les moins nombreuses à se déclarer plutôt bien informées (39,4 % des personnes sans diplôme, 49,1 % des personnes avec un niveau inférieur ou égal au bac et 60,7 % des bac+2 et plus).

Selon les Picards, les personnes âgées sont les plus vulnérables vis-à-vis de la légionellose

Les Picards s'estimant plutôt bien informés sur les légionelles ont mentionné¹ comme groupes de populations vulnérables « les personnes âgées » (56,3 %) puis « les personnes hospitalisées » (37,1 %) et « les nourrissons » (34,8 %).

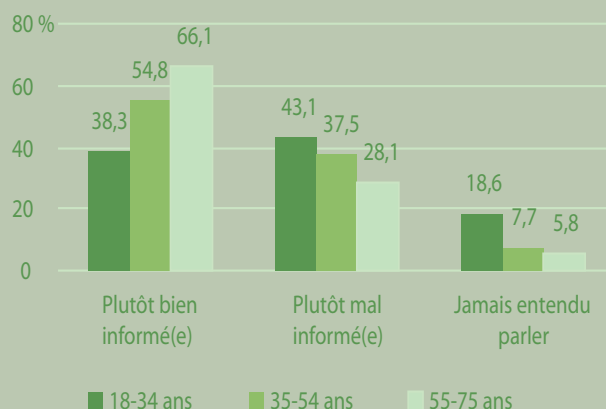
¹ Il a été demandé aux personnes interrogées de citer les deux groupes de population qui selon eux étaient les plus vulnérables vis-à-vis de la légionellose. Différentes propositions leurs étaient énoncées.

Comparaison interrégionale

Environ un Français sur dix estime courir un risque plutôt élevé d'attraper la légionellose au cours de sa vie. À structure d'âge comparable, les Bretons sont moins nombreux que les Français, en général, à penser courir un risque plutôt élevé d'attraper la légionellose. En Picardie, comme dans les trois autres régions, aucune différence significative n'est constatée avec la France métropolitaine. Par contre, la proportion de personnes pensant courir un risque plutôt élevé d'attraper la légionellose au cours de leur vie est significativement plus importante¹ en Picardie qu'en Aquitaine et en Bretagne (et ne diffère pas en Champagne-Ardenne et en Provence-Alpes-Côte d'Azur).

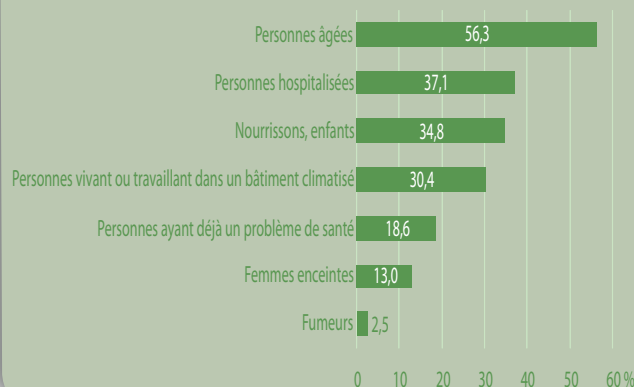
¹ Après ajustement par un modèle logistique sur le sexe, l'âge, le niveau de diplôme, et le type de commune de résidence.
 NB : les pourcentages ayant servi à cette comparaison diffèrent de ceux utilisés pour l'analyse régionale car ils sont établis à partir de données standardisées sur l'âge (structure par âge de la population française).

Sentiment d'information sur les légionelles ou la légionellose et leurs éventuels effets sur la santé, selon l'âge



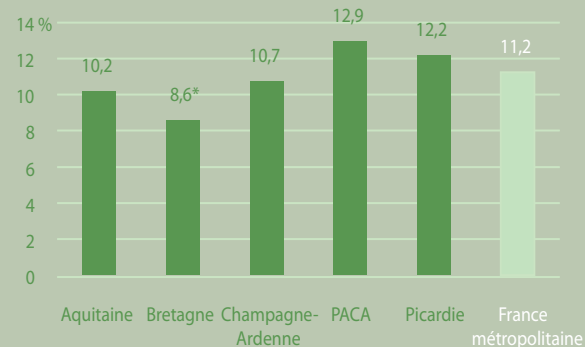
Source : Baromètre Santé environnement 2007 - Inpes, ORS Picardie

« Parmi les groupes de populations suivants, quels sont selon vous, les deux plus vulnérables vis-à-vis de la légionellose ? » (parmi les personnes s'estimant bien informées)



Source : Baromètre Santé environnement 2007 - Inpes, ORS Picardie

Proportion¹ de personnes pensant courir un risque plutôt élevé d'attraper la légionellose au cours de leur vie



¹ Standardisée sur l'âge

* Différence significative par rapport à la France métropolitaine au seuil de 5 %

Source : Baromètre Santé environnement 2007 - Inpes, ORS Aquitaine, Bretagne, Champagne-Ardenne, P.A.C.A., ORS Picardie

Une méconnaissance des modes de transmission de la légionellose y compris parmi les personnes s'estimant bien informées

Parmi les personnes s'estimant bien informées sur les légionelles ou la légionellose, 45,9 % croient à tort qu'il est possible d'attraper la légionellose en buvant de l'eau, 44,4 % en mangeant, 32,4 % au contact de personnes infectées et 14,8 % au contact d'animaux.

Elles sont plus de la moitié à ne pas savoir ou ne pas croire qu'elles peuvent être affectées par la légionellose en respirant (55,9 %) ou en prenant des douches (53,6 %).

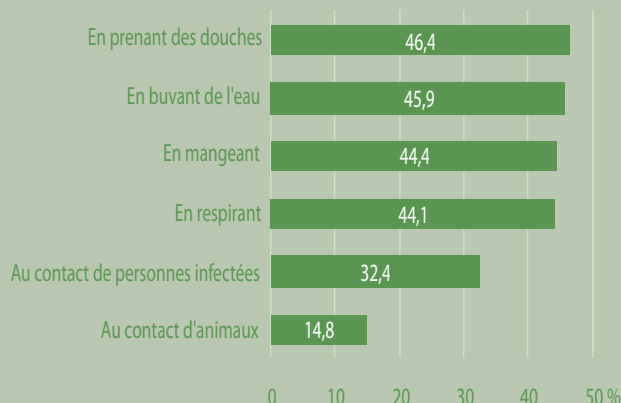
Les femmes semblent moins bien informées sur les différents moyens d'attraper la légionellose : elles sont moins nombreuses que les hommes à déclarer que l'on peut attraper la légionellose en prenant des douches (40,9 % *versus* 51,6 % pour les hommes) et en respirant (34,8 % *versus* 53,3 % pour les hommes) et plus nombreuses à croire que l'on peut l'attraper en mangeant (50,0 % *versus* 39,1 % pour les hommes).

Enfin, toujours parmi les personnes bien informées sur le sujet, un certain nombre déclare ne pas savoir si les modes de contamination proposés présentent un réel risque (de l'ordre de 10 % à 20 % selon les propositions). C'est notamment le cas pour la contamination « au contact de personnes infectées » (19,2 %) et celle « au contact d'animaux » (15,7 %).

Une mauvaise connaissance des moyens de prévention de la légionellose

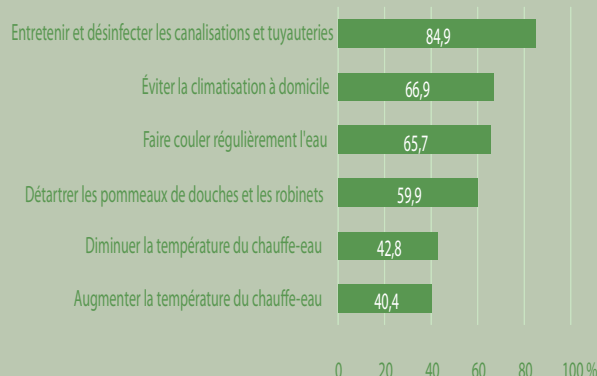
Seuls 24,5 % des Picards s'estimant bien informés sur les légionelles déclarent connaître les actions à mettre en œuvre pour prévenir le développement de ces bactéries. Mais, ce groupe de personnes a plutôt une mauvaise connaissance de celles-ci. Ainsi, si 84,9 % de ces personnes identifient bien le fait d'entretenir et de désinfecter les canalisations et tuyauteries comme une mesure pour prévenir le développement des légionelles, elles sont moins nombreuses à penser que le fait de faire couler régulièrement l'eau et de détartrer les pommeaux de douches et les robinets sont également des moyens de prévention. Enfin, seules 40,4 % d'entre elles savent qu'augmenter la température du chauffe-eau est un moyen de protection et, pire, 42,8 % pensent que diminuer cette température est efficace.

« Selon vous, la légionellose peut-elle s'attraper... » (parmi les personnes s'estimant bien informées)



Source : Baromètre Santé environnement 2007 - Inpes, OR2S Picardie

« Selon vous, ces mesures permettent-elles de prévenir le développement des légionelles dans son logement » (parmi les personnes s'estimant bien informées et déclarant connaître les moyens de prévention)



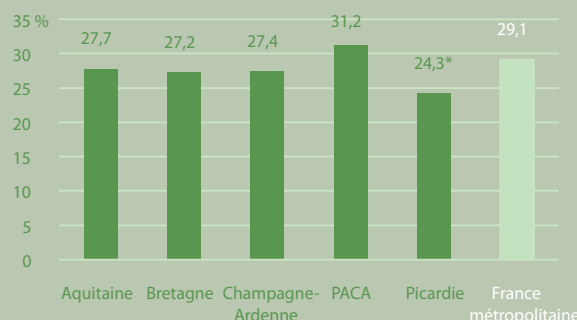
Source : Baromètre Santé environnement 2007 - Inpes, OR2S Picardie

Comparaison interrégionale

Même parmi les personnes s'estimant bien informées, le pourcentage de celles déclarant savoir comment prévenir le développement des légionelles dans leur logement ne dépasse pas un tiers, aussi bien au niveau national que dans les régions étudiées. La valeur la plus faible est observée en Picardie (seule région où la proportion est significativement inférieure à la moyenne française) et c'est en Provence-Alpes-Côte d'Azur que ce pourcentage est le plus élevé. Cette dernière région est d'ailleurs la seule des régions, parmi celles étudiées, où la proportion de personnes déclarant savoir comment prévenir le développement des légionelles dans leur logement est significativement différente¹ de celle observée en Picardie.

¹ Après ajustement par un modèle logistique sur le sexe, l'âge, le niveau de diplôme, et le type de commune de résidence
 NB : les pourcentages ayant servi à cette comparaison diffèrent de ceux utilisés pour l'analyse régionale car ils sont établis à partir de données standardisées sur l'âge (structure par âge de la population française).

Proportion¹ de personnes déclarant savoir comment prévenir le développement des légionelles dans leur logement (parmi les personnes s'estimant bien informées)



¹ Standardisée sur l'âge

* Différence significative par rapport à la France métropolitaine au seuil de 5 %

Source : Baromètre Santé environnement 2007 - Inpes, ORS Aquitaine, Bretagne, Champagne-Ardenne, PACA, OR2S Picardie

Le bruit est un facteur de risque des pathologies auditives et de la surdité. Une exposition chronique au bruit peut aussi être la source de perturbations telles que troubles du sommeil, fatigue, anxiété, troubles du comportement social, affections cardiovasculaires (hypertension artérielle, augmentation de la fréquence cardiaque, troubles cardiaques ischémiques) et troubles du système endocrinien entre autres. Enfin, le bruit est une nuisance qui peut être responsable de gêne et d'inconfort, généralement subjectifs car perçu différemment d'un individu à l'autre selon sa sensibilité propre.

Pour plus d'informations : www.sante.gouv.fr (dossier : « Bruit et santé »).

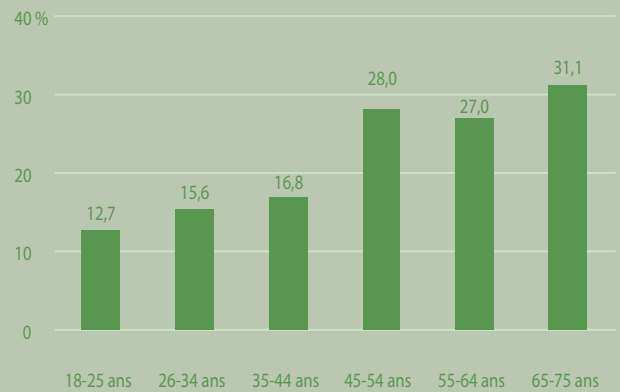
Le bruit perçu comme à risque élevé pour la santé

Plus des deux tiers des Picards (68,8 %) estiment que le bruit présente un risque élevé ou très élevé pour la santé des Français. Cette proportion augmente avec l'âge : 55,3 % des 18-25 ans pensent que le bruit présente un risque élevé ou très élevé pour la santé contre 82,6 % des 65-75 ans (et 12,7 % des 18-25 ans déclarent un risque très élevé contre 31,1 % des 65-75 ans). Par ailleurs, si la proportion de personnes déclarant que le bruit induit un risque élevé pour la santé ne varie pas en fonction du diplôme, la part de personnes estimant que ce risque est très élevé décroît lorsque le niveau d'étude augmente (34,0 % chez les personnes sans diplôme contre 6,8 % chez les bac+5 et plus).

Un plus fort taux de contrôle de l'audition chez les jeunes et les ouvriers

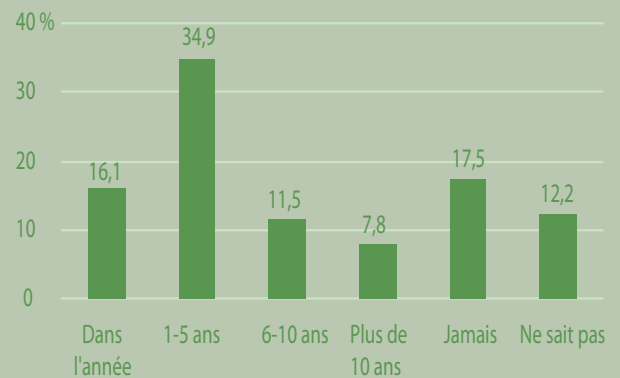
En Picardie, 17,5 % des habitants déclarent n'avoir jamais effectué de contrôle de leur audition. Cette proportion varie entre les différentes classes d'âge avec une tendance à l'augmentation : 9,1 % des 18-25 ans n'ont jamais fait contrôler leur audition contre 25,7 % des 65-75 ans. Les femmes sont plus nombreuses à n'avoir jamais fait contrôler leur audition (24,4 % versus 10,4 % pour les hommes). Ce sont les ouvriers qui sont les plus nombreux à avoir effectué leur dernier contrôle auditif durant l'année (30,3 % contre 14,7 % des cadres et professions intellectuelles supérieures et 13,7 % des employés) et les agriculteurs exploitants qui ont le taux le plus faible (6,7 %).

Personnes pensant que le bruit présente un risque très élevé pour la santé des Français, selon l'âge



Source : Baromètre Santé environnement 2007 - Inpes, ORS Picardie

Ancienneté du dernier contrôle auditif



Source : Baromètre Santé environnement 2007 - Inpes, ORS Picardie

Comparaison interrégionale

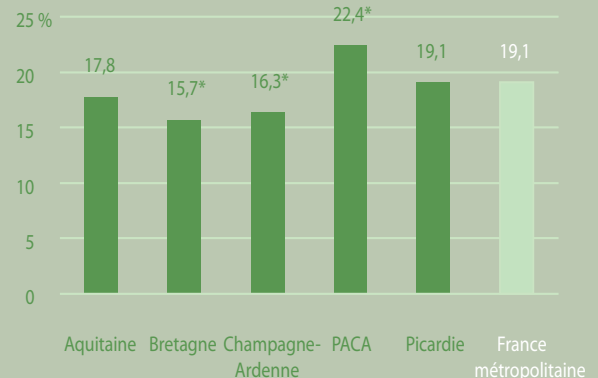
Le pourcentage de personnes déclarant n'avoir jamais contrôlé leur audition, à structure d'âge comparable, varie significativement dans certaines régions par rapport au résultat national. Ils sont moins nombreux en Bretagne et en Champagne-Ardenne à n'avoir jamais fait contrôler leur audition, à l'inverse de la Provence-Alpes-Côte d'Azur. Seules la Picardie et l'Aquitaine ont un taux qui ne diffère¹ pas de celui observé au niveau national. Lorsque sont prises en compte les professions et catégories socioprofessionnelles, la proportion de personnes déclarant n'avoir jamais fait contrôler leur audition est significativement² plus faible en Bretagne et en Champagne-Ardenne qu'en Picardie.

¹ En sachant que le fait de contrôler son audition est fonction de la profession et catégorie socioprofessionnelle (et que la structure des profession et catégorie socioprofessionnelle varie suivant les régions).

² Un modèle logistique a été réalisé en ajustant sur la profession et catégorie socioprofessionnelle, l'âge et le sexe.

NB : les pourcentages ayant servi à cette comparaison diffèrent de ceux utilisés pour l'analyse régionale car ils sont établis à partir de données standardisées sur l'âge (structure par âge de la population française).

Proportion¹ de personnes déclarant n'avoir jamais fait contrôler leur audition



¹ Standardisée sur l'âge

* Différence significative par rapport à la France métropolitaine au seuil de 5 %

Source : Baromètre Santé environnement 2007 - Inpes, ORS Aquitaine, Bretagne, Champagne-Ardenne, P.A.C.A., ORS Picardie

Près des deux tiers des Picards s'estiment plutôt bien informés sur le bruit et ses éventuels effets sur la santé

Près des deux tiers des Picards (65,5 %) s'estiment plutôt bien informés au sujet du bruit et de ses éventuels effets sur la santé, 30,2 % plutôt mal et 4,3 % déclarent ne jamais en avoir entendu parler. Il existe des disparités entre les différentes classes d'âge et entre les professions et catégories socioprofessionnelles. Ainsi, les jeunes de 18 à 25 ans et les personnes les plus âgées s'estiment mieux informés sur le bruit (69,5 % des 18-25 ans et 76,7 % des 55-75 ans contre 59,8 % des 26-54 ans) et les ouvriers, bien qu'appartenant à une catégorie socioprofessionnelle plus fortement exposée au bruit, sont ceux qui se considèrent les moins bien informés. En effet, ces derniers sont 40,4 % à penser être plutôt mal informés ou à n'avoir jamais entendu parler du bruit et de ses éventuels effets sur la santé.

D'après les Picards, « chacun d'entre nous » est le plus à même pour agir face au bruit

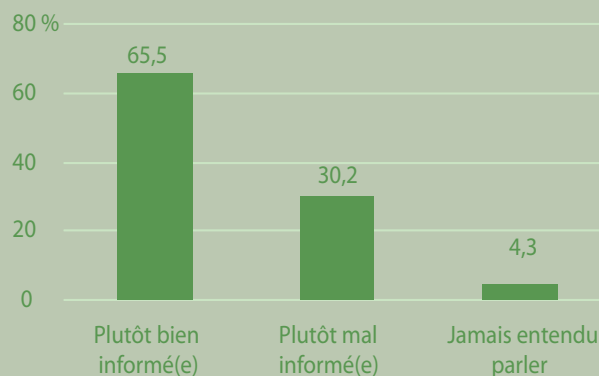
Près de la moitié des Picards a choisi « chacun d'entre nous » en première intention¹, plaçant cette modalité au premier rang des réponses, rang conservé lorsque sont cumulées les deux intentions (par 68,3 % des personnes). « Les pouvoirs publics » viennent ensuite (56,8 % deux intentions cumulées). Le choix des acteurs varie en fonction de l'âge et du sexe des personnes. Ainsi, les femmes sont plus nombreuses que les hommes à avoir formulé « chacun d'entre nous » (73,9 % pour les femmes contre 62,6 % pour les hommes) et, plus les personnes sont jeunes, plus elles ont tendance à mentionner cette proposition (cité par 77,7 % des 18-34 ans, 67,4 % des 35-54 ans et 57,0 % des 55-75 ans). Les hommes, quant à eux, ont davantage énoncé « les pouvoirs publics » que les femmes (respectivement 63,2 % et 50,4 %).

Trois Picards sur cinq se déclarent prêts à payer plus cher pour des appareils moins bruyants

Afin d'améliorer la qualité de leur environnement, 59,7 % des Picards se déclarent prêts à payer 10 % plus cher pour avoir des appareils ménagers moins bruyants.

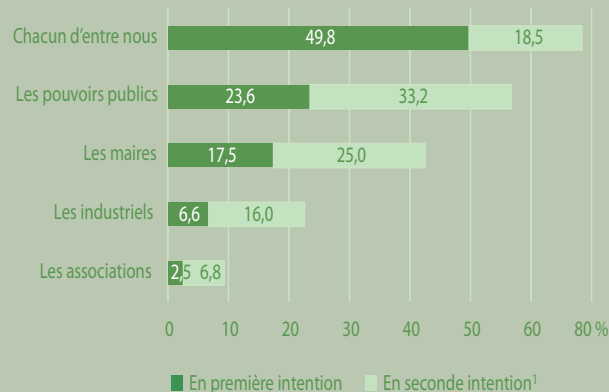
¹ Il a été demandé aux personnes interrogées de citer, parmi une liste de propositions, les acteurs qui selon eux étaient les mieux placés pour agir contre le bruit en premier puis en second lieu.

Sentiment d'information sur le bruit et ses éventuels effets sur la santé



Source : Baromètre Santé environnement 2007 - Inpes, OR2S Picardie

Acteurs les mieux placés pour agir contre le bruit



¹ Le total est inférieur à 100 % car certaines personnes n'ont pas cité d'acteur en seconde intention

Source : Baromètre Santé environnement 2007 - Inpes, OR2S Picardie

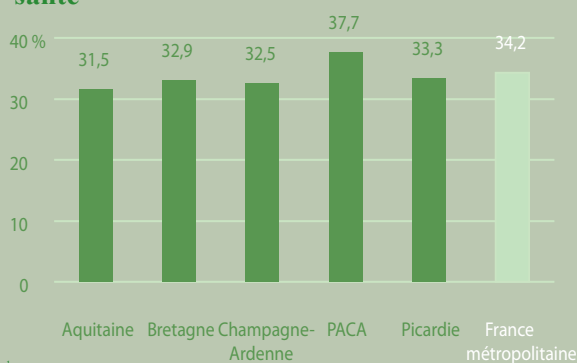
Comparaison interrégionale

La proportion de personnes déclarant être mal informées ou n'avoir jamais entendu parler du bruit et de ses éventuels effets sur la santé fluctue d'une région à l'autre. C'est en Provence-Alpes-Côte d'Azur qu'elle est la plus importante et en Aquitaine la plus faible. Mais aucune différence significative par rapport au niveau national n'a toutefois été constatée pour les régions étudiées. Par contre, la Provence-Alpes-Côte d'Azur est la seule région qui diffère significativement¹ de la Picardie : la proportion de personnes s'estimant plutôt bien informées sur le bruit et ses éventuels effets sur la santé est plus importante en Picardie qu'en Provence-Alpes-Côte d'Azur.

¹ Après ajustement par un modèle logistique sur le sexe, l'âge, le niveau de diplôme, et le type de commune de résidence.

NB : les pourcentages ayant servi à cette comparaison diffèrent de ceux utilisés pour l'analyse régionale car ils sont établis à partir de données standardisées sur l'âge (structure par âge de la population française).

Proportion¹ de personnes s'estimant plutôt mal informées ou n'ayant jamais entendu parler du bruit et de ses éventuels effets sur la santé



¹ Standardisée sur l'âge

Source : Baromètre Santé environnement 2007 - Inpes, ORS Aquitaine, Bretagne, Champagne-Ardenne, PACA, OR2S Picardie

Le bruit « subi » correspond aux nuisances sonores dues au voisinage, à la circulation, à la mauvaise isolation phonique d'un logement, aux conditions de travail (machines...), etc.

Près d'un Picard sur six déclare être en permanence ou souvent gêné par le bruit à son domicile

À leur domicile, 2,1 % des personnes déclarent être en permanence gênées par le bruit, 12,4 % l'être assez souvent, 42,1 % rarement et 43,4 % ne jamais l'être. Pour 27,8 % des Picards, le bruit provenant de l'extérieur peut les gêner pour ouvrir les fenêtres dans certaines pièces le jour (ils sont 17,7 % à faire cette déclaration pour la nuit). Logiquement, plus ils répondent être gênés par le bruit à leur domicile, plus ils déclarent que le bruit provenant de l'extérieur peut les gêner pour ouvrir les fenêtres. Le fait d'affirmer être gêné par le bruit au domicile varie également avec le type d'habitat : 30,2 % des personnes qui habitent dans un immeuble collectif sont souvent ou en permanence gênées par le bruit contre 11,6 % de celles qui habitent dans une maison indépendante.

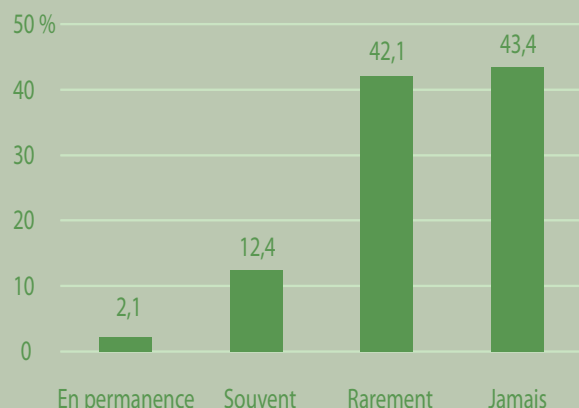
Près des trois quarts des ouvriers déclarent travailler dans un milieu professionnel bruyant

47,6 % des Picards qui ont une activité professionnelle déclarent travailler dans un milieu bruyant, le plus fort taux étant observé chez les ouvriers avec 72,5 %. Les hommes et les plus jeunes sont également les personnes qui affirment davantage travailler dans un milieu professionnel bruyant : 56,7 % des hommes contre 37,2 % des femmes et 59,8 % des 18-25 ans contre 38,9 % des 45-64 ans.

Près d'un quart des Picards a déjà ressenti les effets du bruit ambiant sur sa santé

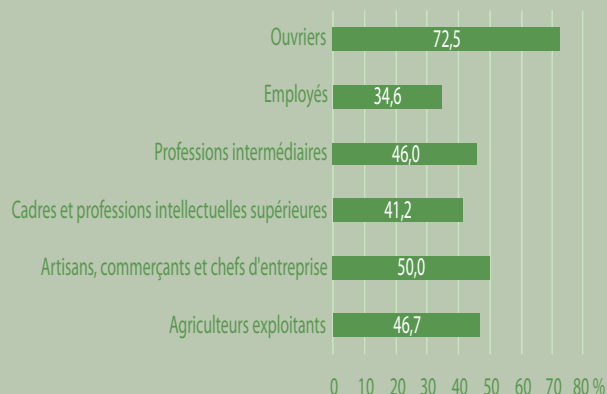
22,3 % des Picards ont déclaré avoir déjà ressenti les effets du bruit ambiant sur leur santé. Les personnes qui affirment être gênées par le bruit à leur domicile et/ou travailler dans un milieu professionnel bruyant, déclarent davantage avoir ressenti les effets du bruit ambiant sur leur santé.

Personnes se déclarant gênées par le bruit à leur domicile



Source : Baromètre Santé environnement 2007 - Inpes, ORS Picardie

Personnes déclarant travailler dans un milieu professionnel bruyant, selon la catégorie socio-professionnelle



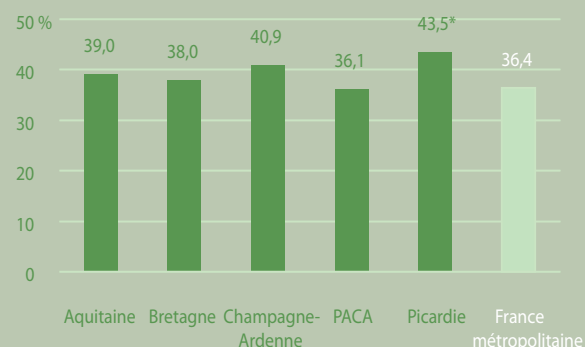
Source : Baromètre Santé environnement 2007 - Inpes, ORS Picardie

Comparaison interrégionale

À structure d'âge comparable, la proportion de personnes qui déclarent travailler dans un milieu professionnel bruyant est plus importante en Picardie qu'en France métropolitaine.

Cependant, les ouvriers sont plus nombreux à affirmer travailler dans un milieu professionnel bruyant. Aussi, lorsque sont prises en compte les professions et catégories socioprofessionnelles pour comparer la proportion de personnes déclarant travailler dans un milieu professionnel bruyant, aucune différence significative¹ n'est constatée entre les régions.

Proportion¹ de personnes déclarant travailler dans un milieu professionnel bruyant



¹ Standardisée sur l'âge

* Différence significative par rapport à la France métropolitaine au seuil de 5 %

Source : Baromètre Santé environnement 2007 - Inpes, ORS Aquitaine, Bretagne, Champagne-Ardenne, P.A.C.A., ORS Picardie

¹ Un modèle logistique a été réalisé en ajustant sur la PCS, l'âge et le sexe.
NB : les pourcentages ayant servi à cette comparaison diffèrent de ceux utilisés pour l'analyse régionale car ils sont établis à partir de données standardisées sur l'âge (structure par âge de la population française).

Une utilisation plus fréquente du baladeur par les jeunes des zones urbaines

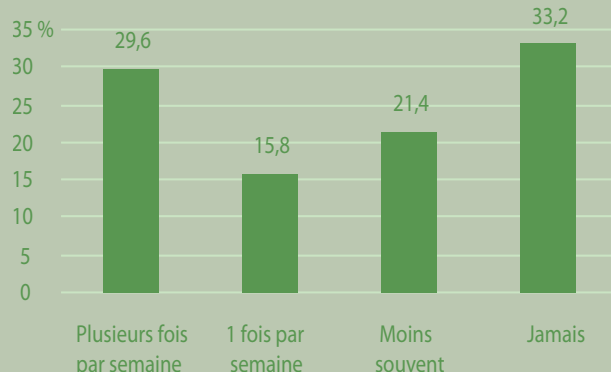
Ce sont les jeunes, et notamment les 18-25 ans qui utilisent le plus le baladeur pour écouter de la musique. Ainsi, 29,6 % des jeunes de 18 à 25 ans utilisent le baladeur plusieurs fois par semaine, contre 5,3 % des 26 à 34 ans, 4,3 % des 35 à 44 ans et moins de 1 % des 45 à 75 ans.

Les jeunes picards qui habitent dans les communes rurales utilisent moins le baladeur que les autres (16,2 % l'utilisent plusieurs fois par semaine contre 36,7 % des jeunes qui n'habitent pas dans les communes rurales). Les Picards de 18 à 25 ans qui utilisent plusieurs fois par semaine leur baladeur le font en moyenne 1h28 (± 1h04) par jour et sont 7,5 % à déclarer l'écouter de manière très forte, et un peu moins d'un tiers de manière forte (31,5 %).

Une minorité de Picards déclare utiliser des protections particulières en jouant ou en écoutant de la musique à un volume sonore élevé

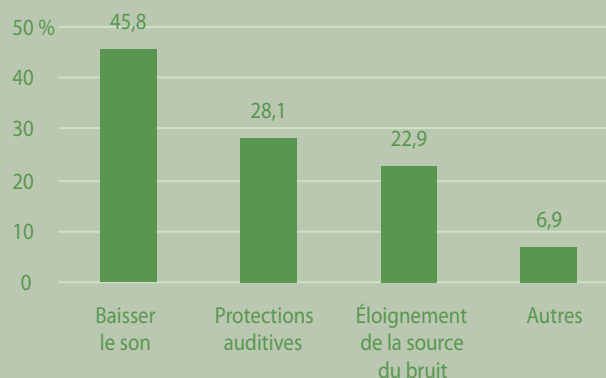
Au cours des douze derniers mois, 46,2 % des Picards déclarent être allés au moins une fois à un concert ou en discothèque ou avoir joué de la musique à un volume sonore élevé. Parmi ceux-ci, 19,5 % déclarent utiliser des protections particulières lorsqu'ils jouent ou écoutent de la musique à un volume sonore élevé. Les personnes qui font le plus usage de protections en de telles situations sont les personnes de 55 à 75 ans (elles sont 29,1 % contre 15,3 % des 18-34 ans). Toujours parmi les personnes qui déclarent avoir recours à des protections particulières pour jouer ou écouter de la musique à un volume sonore élevé, baisser le son est l'action la plus fréquemment énoncée (45,8 %), suivi par l'utilisation de protections auditives (28,1 %) et l'éloignement de la source du bruit (22,9 %).

Fréquence d'utilisation d'un baladeur chez les jeunes de 18 à 25 ans



Source : Baromètre Santé environnement 2007 - Inpes, OR2S Picardie

Précautions particulières prises pour jouer ou écouter de la musique à volume sonore élevé¹ (parmi les personnes déclarant prendre des précautions)



¹ Plusieurs réponses étaient possibles

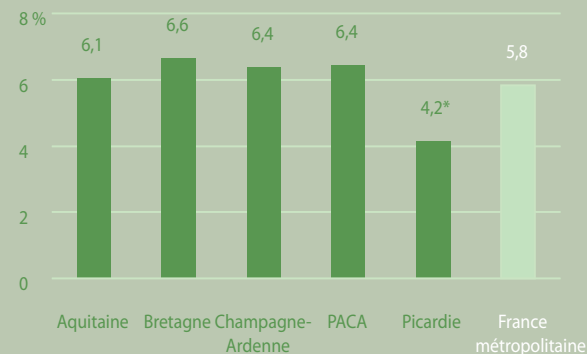
Source : Baromètre Santé environnement 2007 - Inpes, OR2S Picardie

Comparaison interrégionale

Au cours des douze derniers mois, la proportion de personnes qui déclarent en moyenne être allées au moins deux fois par mois à un concert ou en discothèque ou jouer de la musique à un volume sonore élevé fluctue entre les régions. Sur les cinq régions étudiées, seule la Picardie a un taux inférieur à celui observé au niveau national. C'est d'ailleurs la seule région où il diffère significativement du taux national.

De plus, le pourcentage de personnes déclarant ne jamais pratiquer ces activités est le plus important en Picardie (54,7 %), à l'inverse de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur où il est le plus bas (47,6 % mais sans différence significative avec le taux national de 50,6 %).

Proportion¹ de personnes déclarant être allées à un concert, en discothèque ou avoir joué de la musique à un volume sonore élevé au moins deux fois par mois en moyenne au cours des douze derniers mois



¹ Standardisée sur l'âge

* Différence significative par rapport à la France métropolitaine au seuil de 5 %

Source : Baromètre Santé environnement 2007 - Inpes, ORS Aquitaine, Bretagne, Champagne-Ardenne, PACA, OR2S Picardie

NB : les pourcentages ayant servi à cette comparaison diffèrent de ceux utilisés pour l'analyse régionale car ils sont établis à partir de données standardisées sur l'âge (structure par âge de la population française).

Téléphonie mobile

Quatre Picards sur cinq utilisent un téléphone portable

La proportion de personnes faisant usage d'un téléphone portable (80,3 % pour l'ensemble des Picards) décroît avec l'âge. De 96,9 % chez les 18-25 ans, cette proportion passe à 54,2 % pour les 65-75 ans. Les plus diplômées l'utilisent davantage que les non-diplômées (68,9 % des personnes sans diplôme contre 88,2 % des personnes ayant le bac ou plus).

Les Picards sont partagés sur les risques sanitaires liés à la téléphonie mobile¹

Concernant le risque de tumeur au cerveau lié à l'utilisation du téléphone portable, les avis sont partagés. Ainsi, 37,4 % sont plutôt d'accord avec cette hypothèse et 50,1 % plutôt contre, 12,5 % ne se prononçant pas. Plus les personnes sont jeunes, plus elles craignent que l'utilisation d'un téléphone portable augmente les risques de tumeur au cerveau (52,0 % des 18-25 ans contre 33,7 % des 65-75 ans). De même, des différences existent en fonction du diplôme (50,0 % pour les non-diplômés contre 29,5 % pour les bac+5 ou plus).

En ce qui concerne les risques liés aux antennes de téléphonie mobile, près de la moitié des personnes interrogées (49,5 %) estime qu'elles présentent un risque plutôt élevé pour la santé, 11,5 % ne se prononçant pas.

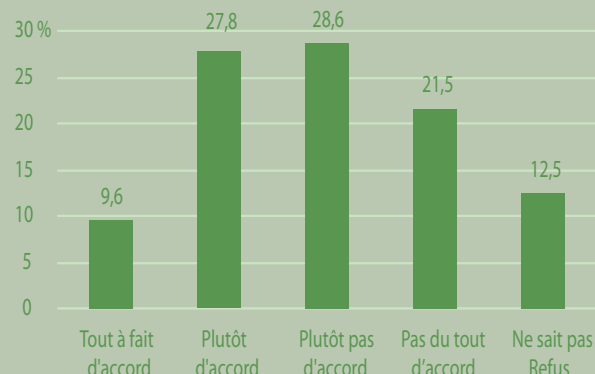
Les Picards déclarent utiliser l'oreillette pour la « sécurité en voiture »

Parmi les utilisateurs de téléphone portable, 68,5 % n'ont jamais recours à une oreillette et ils sont 3,7 % à s'en servir systématiquement, 15,0 % de temps en temps et 12,9 % rarement. L'utilisation de l'oreillette diminue avec l'âge et augmente avec le niveau de diplôme : 25,7 % des 18-25 ans déclarent y recourir au moins de temps en temps contre 1,1 % des 65-75 ans, et 4,1 % pour les personnes sans diplôme contre 20,2 % pour celles ayant au moins le bac. Les hommes sont également plus nombreux à déclarer en faire usage, ne serait-ce que de temps en temps (20,9 % *versus* 12,0 % pour les femmes).

Débit d'absorption spécifique : une notion peu connue

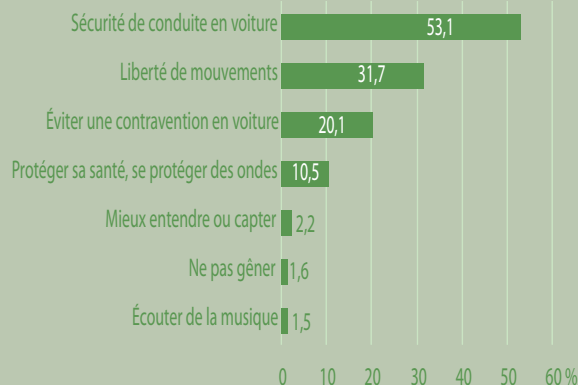
Seul un utilisateur de portable sur dix (10,2 %) déclare avoir entendu parler du débit d'absorption spécifique (DAS) et en choisit la bonne définition : « quantité d'ondes reçue par l'utilisateur lorsqu'il téléphone ».

« Utiliser un téléphone portable peut favoriser une tumeur au cerveau. Êtes-vous d'accord ? »



Source : Baromètre Santé environnement 2007 - Inpes, OR2S Picardie

Raisons pour lesquelles les personnes utilisent l'oreillette (parmi celles déclarant l'utiliser « systématiquement » ou « de temps en temps »)



Source : Baromètre Santé environnement 2007 - Inpes, OR2S Picardie

¹ Les réponses ont été enregistrées avant l'appel à la prudence dans l'utilisation des téléphones portables émis par une vingtaine de scientifiques (surtout des oncologues) en l'absence de conclusions définitives sur leur éventuel danger pour la santé.

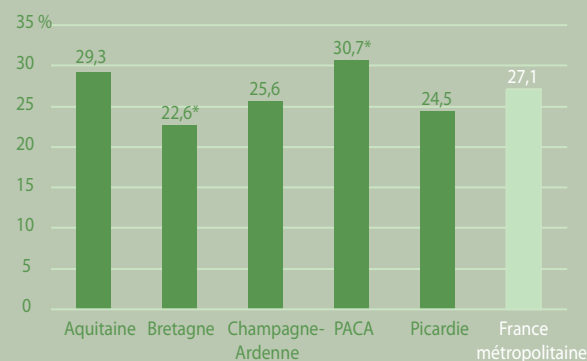
Comparaison interrégionale

La part de la population utilisant un téléphone portable varie de 76,7 % en Bretagne à 86,0 % en Provence-Alpes-Côte d'Azur, la seule région qui se distingue de façon significative de la moyenne nationale (80,5 %).

Parmi les utilisateurs de téléphones portables, entre 22,6 % en Bretagne et 30,7 % en Provence-Alpes-Côte d'Azur déclarent faire usage de l'oreillette. Seules ces deux régions se distinguent de façon significative de la situation nationale (27,1 %). En revanche, quelle que soit la région étudiée, la proportion d'utilisateurs de téléphones portables ayant déjà entendu parler du DAS ne diffère pas significativement de la moyenne nationale.

NB : les pourcentages ayant servi à cette comparaison diffèrent de ceux utilisés pour l'analyse régionale car ils sont établis à partir de données standardisées sur l'âge (structure par âge de la population française).

Proportion¹ d'utilisateurs de l'oreillette parmi les utilisateurs de téléphones portables

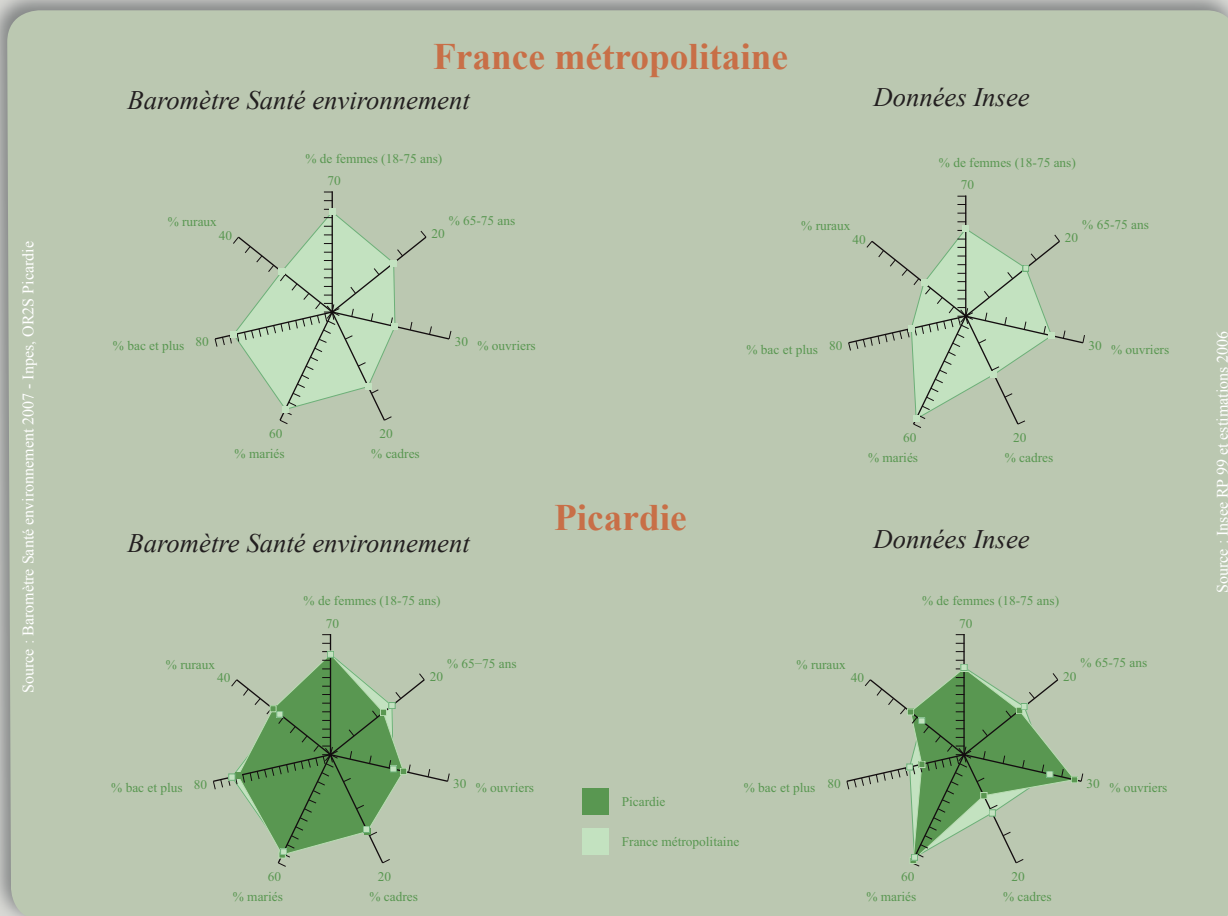


¹ Standardisée sur l'âge

* Différence significative par rapport à la France métropolitaine au seuil de 5 %

Source : Baromètre Santé environnement 2007 - Inpes, ORS Aquitaine, Bretagne, Champagne-Ardenne, PACA, OR2S Picardie

Cette fiche a pour objectif de présenter les données socio-démographiques (non redressées) et de les comparer aux données de l'Insee. Chaque branche des graphiques « radars » ci-dessous correspond à une proportion (femmes, 65-75 ans, ouvriers, cadres, mariés, bac et plus, personnes habitant en zone rurale).



France métropolitaine

Les personnes interrogées lors du Baromètre Santé environnement 2007 ont un profil différent de celui de la population française. La proportion de femmes, de cadres, de « bac et plus » et de personnes vivant dans un espace à dominante rurale y est plus importante. Ainsi, la proportion de femmes dans l'échantillon du Baromètre est de 59 % *versus* 51 % dans la population française. Si le pourcentage de cadres est légèrement plus important dans l'échantillon du Baromètre Santé environnement, celui d'ouvriers y est plus faible. Mais la différence la plus importante concerne les personnes diplômées, l'échantillon du Baromètre Santé environnement comptant 67 % de « bac et plus » alors que le recensement de population de 1999 (RP 99) seulement 37 %. Quant aux ruraux, ils sont 22 % dans l'échantillon du Baromètre *versus* 18 % d'après le RP 99.

Picardie

Dans l'échantillon du Baromètre Santé environnement, la proportion d'ouvriers et de personnes vivant dans un espace à dominante rurale est plus élevée en Picardie qu'en France métropolitaine (19 % d'ouvriers et 25 % de ruraux en Picardie *versus* 16 % et 22 % en France métropolitaine). À l'inverse, le pourcentage de « bac et plus » y est plus faible (63 % *versus* 67 %). Ces différences entre la région et l'ensemble du pays sont de même nature pour les données du recensement de 1999, ce qui fait que les écarts observés au niveau national entre les données du RP 99 et celles du Baromètre Santé environnement se retrouvent en Picardie, notamment pour le pourcentage de personnes diplômées. Ces différences entre RP et Baromètre se retrouvent d'ailleurs de façon similaire dans les quatre autres régions.

Repère méthodologique

Les personnes vivant dans un milieu rural ont été définies d'après le zonage en aires urbaines (ZAU, variable codée à partir de la base des communes). L'espace à dominante rurale comprend à la fois des petites unités urbaines et des communes rurales. En ce qui concerne les données de l'Insee, le sexe et l'âge ont été obtenus à partir des estimations de population de l'année 2006. Les autres variables ont été calculées à partir des données du recensement de population de 1999. Le pourcentage de « bac et plus » correspond au pourcentage de diplômés d'un bac, d'un brevet professionnel ou d'un bac+2 et plus. Afin de pouvoir comparer les données sociodémographiques issues du Baromètre Santé environnement 2007 et du recensement de population ou de l'Insee, les résultats ne portent que sur certaines classes d'âge selon les données disponibles. La proportion de femmes a ainsi été calculée sur les 18-75 ans et celle des personnes âgées sur la tranche d'âge 65-75 ans. Le pourcentage de cadres, d'ouvriers et de « bac et plus » a été mesuré sur les 25-59 ans et le statut matrimonial et le ZAU ont été calculés pour les 20-74 ans. Les différences entre chaque région et la France métropolitaine ont été testées avec le Khi2 de Pearson, les différences non significatives à 5 % n'étant pas évoquées.

Perceptions et connaissances des Picards dans le domaine environnemental : des différences sensibles suivant l'âge et le niveau d'études

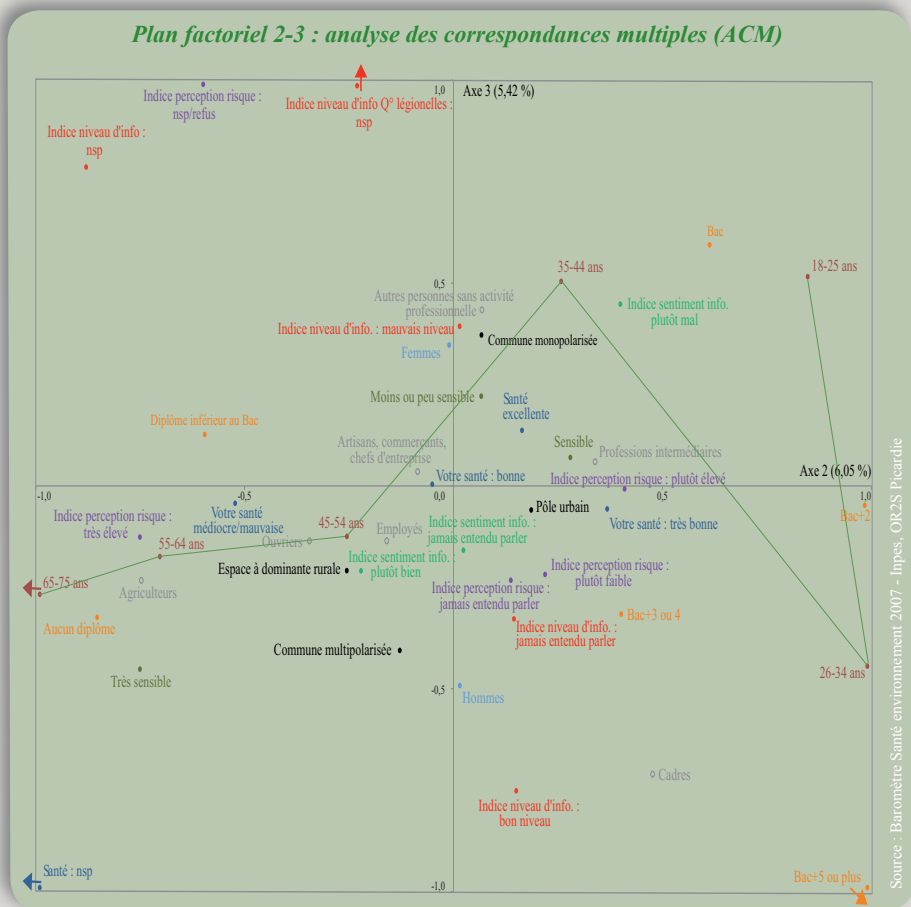
Ce premier Baromètre santé traitant de l'environnement fournit de nombreuses informations quant aux perceptions et connaissances des Picards dans ce domaine. La présente synthèse, enrichie de l'illustration ci-contre, permet de mesurer les principales différences relevées en Picardie en fonction des caractéristiques socio-démographiques de la population¹.

Opposition entre des personnes plutôt méfiantes et d'autres plus modérées sur les risques liés à l'environnement

L'axe horizontal est caractérisé côté gauche par des personnes qui ont tendance à estimer, que les différents facteurs environnementaux qui leur ont été proposés (pollutions de l'air extérieur, de l'air intérieur et des sols, monoxyde de carbone, qualité de l'eau du robinet, légionelles et bruit) présentent des risques très élevés pour la santé des Français. De manière générale, ces personnes sont très sensibles à l'environnement et estiment que leur santé est plutôt médiocre ou mauvaise. Ce sont des personnes plutôt âgées (55-75 ans), pas ou peu diplômées, exerçant comme ouvriers ou agriculteurs. Côté droit de l'axe sont situées des personnes qui ont tendance à considérer que les différents facteurs environnementaux présentent des risques élevés pour la santé et/ou qui s'estiment plutôt mal informées sur les différentes thématiques abordées dans l'enquête. Ces personnes sont plutôt jeunes (18-34 ans), davantage diplômées (appartenant plutôt aux catégories professionnelles cadres et professions intellectuelles supérieures ou professions intermédiaires). Ces personnes déclarent par ailleurs que leur santé est bonne.

Opposition suivant le niveau de connaissance dans le domaine environnemental

L'axe vertical dans sa partie basse est caractérisé par des personnes qui apparaissent avoir un bon niveau d'information, d'après les réponses qu'elles ont donné aux différentes questions⁵. Il s'agit plutôt d'hommes, de personnes diplômées, de cadres, s'estimant très sensibles à l'environnement. À l'opposé, en haut de l'axe, ce sont des personnes qui ont plutôt un mauvais niveau d'information (ne savent pas ou peu répondre aux différentes questions⁵) qui déclarent ne pas savoir ou ne pas vouloir répondre aux différentes questions sur la perception du risque pour la santé des Français et qui ont le sentiment d'être plutôt mal informées sur les différentes thématiques abordées dans l'enquête. Il s'agit plutôt de personnes âgées de 35-44 ans, ayant le bac, plutôt de sexe féminin et étant sans activité professionnelle.



¹ La représentation graphique et les commentaires associés ont été obtenus à partir d'une analyse en correspondances multiples effectuée sur les variables suivantes : sexe, âge, niveau de diplôme, type de commune de résidence, sensibilité à l'environnement, niveau de santé déclaré, indice² relatif à la perception du risque pour la santé des Français³, indice sur le sentiment d'information⁴, indice sur le niveau d'information⁵. La profession et catégorie socioprofessionnelle a été mise en variable illustrative. Le plan factoriel présenté concerne les axes 2 (6,05 % de l'information) et 3 (5,42 % de l'information) de l'analyse. L'axe 1 non-représenté (11,02 % de l'information) est caractérisé par des personnes qui ont tendance à déclarer ne jamais avoir entendu parler des différentes thématiques abordées dans le Baromètre Santé environnement, notamment les ouvriers et « d'autres personnes sans activité professionnelle ».

² Les différents indices ont été obtenus à l'aide d'une classification ascendante hiérarchique (méthode qui permet de créer des groupes homogènes de personnes, en s'appuyant sur différentes variables caractérisant la personne).

³ Indice obtenu à partir des variables de perception des risques, pour la santé des Français, liées aux pollutions des sols, de l'air extérieur et de l'air intérieur, au monoxyde de carbone, à la qualité de l'eau du robinet, aux légionelles et au bruit.

⁴ Indice obtenu à partir des variables relatives au sentiment d'information liées aux pollutions des sols, de l'air extérieur et de l'air intérieur, au monoxyde de carbone, à la qualité de l'eau du robinet, aux légionelles et au bruit.

⁵ Indice obtenu à partir de variables permettant d'estimer le niveau d'information pour différentes thématiques, à savoir le fait de croire ou non que si le logement est bien fermé il n'y a pas de pollution à l'intérieur, que le CO est odorant, les différentes questions permettant de savoir si les personnes interviewées connaissent les éléments contribuant à la pollution de l'air intérieur, le fait de connaître différents facteurs de risque de la légionellose et de bien connaître et bien définir le débit d'absorption spécifique dans le cadre de la téléphonie mobile.



Ce document a été réalisé par Nadège Thomas, Anne Lerat, Sophie Debuissier, Sophie Pilleron, Emilie Pluquet et Alain Trugeon et mis en page par Martine Rodriguès. Il a été enrichi par les contributions de Cécile Allard et Jérôme Veyret (Drass Picardie) et de Danièle Bourgery, Gaëlle Courant et Laurence Moutiez du conseil régional de Picardie. Le choix des thématiques et les analyses ont été menées en collaboration étroite avec Sophie Doncque et Odile de Rodat (ORS Aquitaine), Boris Campillo, Léna Pennognon et Alain Tréhony (ORS Bretagne), Marie-Antoinette Castel-Tallet, Guylaine Foirien-Tolette et Caroline Magniez (ORS Champagne-Ardenne), Aurélie Bocquier, Yolande Obadia et Pierre Verger (ORS Provence-Alpes-Côte d'Azur), Elise Bernardin (Fnors) et François Beck, Christophe Léon et Colette Ménard (Inpes).

Le recueil des données et leur traitement ont été financés par le conseil régional de Picardie, le groupement régional de santé publique de Picardie et l'Inpes.
Directeur de la publication : D^r Joseph Casile

Observatoire régional de la santé et du social de Picardie
Siège social Faculté de médecine 3, rue des Louvels F-80036 Amiens cedex 1 • Tél : 03 22 82 77 24 • Télécopie : 03 22 82 77 41
E-mail : info@or2s.fr • http://www.or2s.fr

Ce document est imprimé sur un papier respectant les normes environnementales.